49e ANNÉE. — N° 17.105

DIRECTION & ADMINISTRATION: 8, rue de Cheverus, BORDEAUX

AGENCE A PARIS: 8, boulevard des Capucines.

LA PUBLICITÉ EST REÇUE aux Bureaux du Journal, à l'Agence Havas à Paris et à Bordeaux

ABONNEMENTS	3 mois	6 mois	1 an
Gironde et limitrophes	8 50	16 f.	30 f.
France et Colonies...	9 »	17 f.	32 f.
Etranger.....	10	20 f.	40 f.

La Petite Gironde

10 c. le numéro — LE PLUS FORT TIRAGE DES JOURNAUX DE PROVINCE — numéro 10 c.

VENDREDI 2 SAMEDI 3 MAI 1919

Invocation Sainte-Croix

SOLEIL: lever 5h52; coucher 8h7
LUNE: P. Q. le 6; pleine le 15

LA JOURNÉE

La journée du 1er Mai a eu hier une ampleur et une signification qu'elle n'avait pas encore connues depuis que les ouvriers ont résolu de la célébrer comme leur fête. L'activité ouvrière de tout le pays a été suspendue vingt-quatre heures durant, comme si la France voulait, en sortant de la terrible épreuve de la guerre, se recueillir et réfléchir devant le parti à prendre et les chemins à suivre, et c'est par le consentement mutuel des patrons et des ouvriers, avec l'assentiment du gouvernement et des grandes administrations publiques que le 1er mai 1919 aura eu ce caractère de symbole. Là est l'événement, là est la matière de nos réflexions. Cette journée est une trêve utile durant laquelle chacun doit marquer sa position.

Nous sommes ici et nous voulons demeurer les amis des ouvriers, en qui nous voyons une des plus nobles et des plus puissantes forces de la société. Nous ne sommes pas les ennemis du syndicalisme, bien au contraire ! Nous louons l'esprit d'organisation et de discipline qu'il apporte dans les relations entre individus, les bienfaits de son action réfléchie et la formation éclairée qu'il donne aux esprits. Les Syndicats ouvriers ne nous déplaisent ni ne nous épouvantent, car nous croyons à l'avenir des corporations, des groupements d'intérêt professionnel, et nous appelons de tous nos vœux la collaboration confiante des Associations patronales et des Associations ouvrières.

C'est assez dire que nous approuvons l'idée d'une fête du travail, d'un 1er Mai solennel, célébré sans contrainte et sans réserve par tous. Sur le mode de célébration il pouvait, il peut y avoir des divergence. La fête, pour emprunter l'expression de gens d'église, doit-elle être fête carillonnée, doit-elle être fête chômée ? Les organisations ouvrières ont décidé qu'elle serait pour tous : fête chômée. Nous avons été d'accord, et nous sommes heureux de marquer pour notre profession que c'est à l'unanimité que les directeurs de journaux avaient décidé d'accorder à tout leur personnel une journée de repos complète et payée.

Mais autant nous éprouvons de sympathie pour les organisations ouvrières agissant dans le cadre des revendications corporatives, autant nous nous élevons contre la prétention de les transformer en organisme politique et de vouloir donner à la journée des travailleurs un caractère de manifestation politique. Cette prétention, il n'est pas un gouvernement qui la pourrait tolérer. C'est pourquoi nous jugeons que M. Clemenceau a bien et sagement agi en interdisant à Paris toute manifestation. Quelle volonté politique affirmerait donc les Syndicats ouvriers ? Voudraient-ils revendiquer des libertés politiques dont leur classe serait privée ? Mais il n'est pas un pays où la vie publique soit plus largement ouverte à tous, sans distinction de rang et de classe, que le nôtre. Prétendrait-on imposer la dictature du prolétariat, selon la formule russe ? Alors ce serait un devoir de protéger notre société contre de pareils maux, et le pays entier, qui est sage et éclairé, approuverait le gouvernement de le préserver contre de dangereux exaltés.

Aussi bien, ce péril n'existe pas. La journée d'hier s'est déroulée dans toute la France dans le calme. Certes, elle a montré la force du prolétariat, mais elle marque aussi son bon sens. Ceux qui avaient souhaité des troubles d'où sortirait un bouleversement politique en sont pour leurs méchants calculs. Qu'ils soient avertis, mais que cette minorité ne vienne pas dire que le gouvernement a eu grand tort de se préoccuper de ce qu'ils auraient pu faire et de vouloir l'empêcher. Leur opinion là-dessus diffère de celle de l'immense majorité des Français. On doit être reconnaissant au gouvernement d'avoir pris au sérieux une affaire très sérieuse et d'avoir fait avec énergie et sang-froid tout ce qu'exigeaient le soin de la sécurité publique, le soin de l'honneur de la France et le sentiment de sa propre responsabilité.

Le camarade imprévu

Le 1er Mai s'annonçait bien, à Bordeaux comme ailleurs. S'il avait contre lui grisaille du ciel, froidure et pluie, on lui souriait à la ronde, même chez les patrons. A défaut de lumière dorée, il y avait, en dépit des politiciens attiseurs de colères, cette joie : fêter la journée de huit heures ! La victoire acceptée par tous était d'importance. Mais la joie n'aurait-elle pas reçu d'invitation officielle ? Il a bien fallu constater son absence. Quelqu'un troubla la fête, un camarade inattendu : l'Ennui...

— Si les cafés, bistros, pâtissiers et théâtres étaient restés ouverts, la manifestation eût été plus riche en clameurs et en agitation rythmée !...

— Tant pis : c'est qu'alors la joie se serait alimentée ailleurs qu'aux sources pures de l'idée, et les effets en auraient été aussi vains que fâcheux.

La vérité est que même pour célébrer par le Repos la Fête du Travail, on n'arrête pas impunément toute la vie, en ces temps où toujours « la séance continue ». La vérité aussi est qu'on ne se réjouit pas par ordre, sur convocation timbrée, même si « on » est syndiqué. Il faut avoir le cœur à l'ouvrage d'allégresse comme à l'autre. Il faut le ferme propos, sans doute, mais aussi la grâce dont parle l'Eglise familière avec l'âme humaine de tous les temps.

Et puis, pourquoi ne pas le dire puisque tout le monde le pense : si la manifestation en l'honneur du Travail n'a pas été ce qu'elle aurait pu être, à Bordeaux du moins, c'est que malgré les éléments nouveaux, elle ne traduit pas assez cette solidarité qui, depuis la guerre, s'impose plus fortement à toutes les âmes droites, sincères et fraternelles. La notion de « classe » a été ébranlée dans les cœurs par la communauté des périls et des souffrances; elle sera ruinée dans les esprits par le renversement des valeurs sociales.

Où sont les privilégiés, où sont les « bourgeois » aujourd'hui ? L'ouvrier français a trop de bon sens et de finesse pour ne pas répondre tout bas, sinon tout haut. Il sait depuis la guerre quelles privations peut cacher la redingote élimée du clerc ou le veston fané de l'employé. Il connaît le chiffre des salaires de celui-ci, du traitement de celui-là, enlisé dans sa profession, dite libérale par une cruelle ironie. Les entrepreneurs de révolution ont beau multiplier les surenchères, pour garder en mains les instruments de leur fortune politique, l'ouvrier a le sentiment très net de sa situation nouvelle, et il l'a si bien que le jour où son salaire élevé est atteint par l'impôt, il réclame avec énergie une élévation de la base affranchie, comme l'ancien petit bourgeois, son frère.

Il n'y a plus de classes. Pourquoi le 1er mai serait-il un enterrement de première classe, une cérémonie funèbre transformant une grande ville comme Bordeaux en cité morte, ravagée tout à coup par une épidémie. Quand nous fêterons un nouveau progrès social — il y en aura d'autres : la journée de huit heures pour les journalistes, par exemple — nous serons là, de toutes les catégories sociales, pour le célébrer gaiement, tous en chœur et de tout cœur. Et alors il faudra trouver autre chose, comme meneur du jeu, évocateur de l'Ennui,

Qu'un croque-mort, vêtu de noir,
Qui lui ressemble comme un frère !

P. B.

Effroyable drame de l'alcoolisme

Chambéry, 2 mai. — Le nommé Ferrero, ouvrier tourneur, dans une crise d'alcoolisme, a tué sa femme et la fille de cette dernière, âgée de vingt ans. Son crime commis, Ferrero arrosa ses meubles de pétrole, y mit le feu et se barricada chez lui.

Les soldats et les agents durent faire le siège de la maison. Ferrero tirait sans discontinuer des coups de revolver. Un brigadier de police reçut une balle dans l'épaule, et un autre agent fut blessé à l'abdomen. On établit un barrage autour de l'immeuble, et une fusillade nourrie fut dirigée sur l'appartement.

A midi, Ferrero, qui s'était enfermé dans un placard, tombait tué net par une balle.

Le 1er Mai en France et à l'Étranger

VIOLENTES BAGARRES A PARIS

Un manifestant tué. - 428 gardiens de la paix blessés

Le député Paul Poncet et M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T. légèrement blessés

Paris, 1er mai. — Toute la matinée, Paris a présenté une physionomie triste et silencieuse. Pas de voitures, pas d'autobus, pas de tramways. Les magasins fermés, les cafés clos, les gares du Métro noires et vides derrière leurs grilles. Un ciel déversant sans arrêt une pluie fine et pénétrante. Seules, les petites marchandes de muguet donnent à la rue une petite note gaie de loin en loin. A vrai dire, la vie ne fut pas interrompue complètement, surtout dans les quartiers populaires. Jusqu'à midi, les petits commerçants restèrent ouverts. Les abords de la Bourse du travail et de la Maison des Syndicats, rue de la Grange-aux-Belles, présentaient une vive animation.

La physionomie de la journée ne changea que vers trois heures, au moment où devait avoir lieu la manifestation interdite par le gouvernement, et que persistait à vouloir faire le Syndicat des terrassiers, passant outre aux instructions générales de la C. G. T., et qui consistait à parcourir en cortège les grands boulevards, de la place de la Concorde à la place de la République, avec le concours de la Jeunesse socialiste de la Seine, toujours turbulente, et certains groupements anarchistes.

CORDONS DE TROUPES POUR ARRETER LES MANIFESTANTS PLACE DE LA MADELEINE — Photo BRANGER.

Les divers groupements devaient partir de Levallois-Perret, de Clichy, de Saint-Denis, et se réunir place de la Concorde, pour la formation du cortège. A partir de deux heures et demie, les groupes de banlieue débouchent des portes de Paris; il en vient par les gares Saint-Lazare, des Invalides, gare de l'Est, gare Saint-Michel. Jusqu'à trois heures, des incidents relativement peu graves encore vont se produire un peu partout.

BAGARRES ET CHARGES AUTOUR DE LA PLACE DE LA CONCORDE

C'est autour de la place de la Concorde que vont se produire les premiers événements importants. Dès une heure, les gardiens de la paix, la garde à pied et à cheval, et des escadrons de dragons et chasseurs prennent position sur la place et dans un rayon d'un kilomètre. De nombreux barrages sont placés à l'intersection de toutes les voies d'accès qui protègent l'Elysée, la Chambre des députés, les ministères des affaires étrangères, de la guerre et de la marine, et de l'intérieur. Les soldats n'ont pas de cartouches, les cavaliers pas de lances, les officiers pas de revolvers chargés.

A deux heures, quelques syndicalistes, qui ont pu arriver isolément sur la place, se sont groupés. Ordre est donné de les disperser. Un peloton du 9e dragons part au petit trot. Des cris, des sifflets retentissent poussés par les manifestants. Quelques-uns veulent saisir les chevaux par la bride. Les soldats ont reçu l'ordre d'être aussi doux que possible, mais ces hommes qui ont fait la guerre ne sont pas patients. Ils secouent rudement les manifestants, et il faut la présence d'esprit et l'autorité de l'officier qui les commande pour les retenir. Les manifestants s'egaillent.

A deux heures et demie, une colonne de 3,000 à 4,000 manifestants réussit à forcer un barrage de fantassins et d'agents en face de la Madeleine, dont les marches sont noires de foule, dans laquelle quantité d'officiers et soldats américains. Les manifestants brandissent deux drapeaux rouges, dont l'un est frangé de noir. Les drapeaux sont agités. Les chevaux des cavaliers se cabrent, reculent; un millier de manifestants réussissent à s'infiltrer vers la place de la Concorde par la fissures aux cris de : « Vive Wilson ! A bas Clemenceau ! » Les manifestants arrivent sur les soldats du 59e de ligne. Un coup de revolver est tiré par un manifestant. La balle traverse la pèlerine d'un agent et la manche d'un autre. Au coup de feu, un commandement réplique : « Baïonnette au canon ! » Interdits, les manifestants s'arrêtent net et crient : « Vive l'armée ! » Mais aussitôt ce cri est suivi du chant : « Gloire au 17e ! »

L'officier de dragons qui commande arrache l'un des drapeaux rouges. Le choc se produit entre la police et les manifestants. M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., parlemente avec la police, avec les manifestants, mais pris dans un remous furieux et entraîné, M. Jouhaux est bousculé et contusionné. Il y a des coups de gourdin des sabres dégainés. A ce moment, un incident se produit, qui peut-être est cause qu'une collision plus grave est évitée. Dans la bagarre, l'avertisseur qui est sur le trottoir de gauche de la rue Royale, à hauteur de la rue Saint-Honoré, a été cassé; des pompiers arrivent presque aussitôt. On les entoure, on les conspue; car la foule s'imagine qu'ils viennent en renfort de la police. Pour se dégager, les pompiers mettent leurs pompes en batterie et arrosent à droite et à gauche. Le vide se fait devant eux : la manifestation est morte sous leur douche. Il n'y aura plus là, désormais, que des incidents sans gravité.

A quatre heures, les barrages d'agents sont levés, les brigades en sont rassemblées dans les rues voisines. Il reste simplement quelques cordons de cavaliers du 2e dragons, dont un lieutenant porte fixée à la selle l'étoffe rouge à franges d'or du drapeau qui flottait tout à l'heure sur la mêlée, et qui est celui d'un groupement socialiste du treizième arrondissement. Sur le sol, des casquettes, des parapluies brisés, divers objets, sont les seuls vestiges qui demeurent de cette échauffourée.

Un dizaine d'arrestations sont opérées, notamment celle d'un Polonais de dix-huit ans, qui fut envoyé au dépôt pour avoir blessé à la tête un gardien de la paix, les autres pour refus de circuler, cris séditieux et rébellion.

A noter que la police américaine, secondant la police française, empêchait les soldats et officiers américains de franchir les barrages et de se mêler aux groupes de manifestants.

COUPS DE FEU ET COLLISIONS PRES DE L'OPERA — UN MORT

Les manifestants s'étant reformés en colonne boulevard Malesherbes, s'engagent, précédés d'un drapeau rouge, sur les grands boulevards qu'ils parcourent jusqu'à la place de l'Opéra en chantant l' « Internationale » et en poussant des cris divers. Ils sont environ cinq cents, parmi lesquels beaucoup de jeunes gens. Lorsque le cortège arrive en face des bureaux parisiens de la « Petite Gironde », il se heurte à un premier barrage d'agents et de gardes républicains à cheval. Au même instant, des gardes et des agents coupent le cortège aux deux extrémités de la place de l'Opéra. La colonne se trouve ainsi complètement disloquée. Mais comme le drapeau rouge continue à flotter au-dessus de la foule, les agents veulent l'enlever à celui qui le porte. Ils poursuivent les manifestants, les rejoignent à l'entrée de la rue Louis-le-Grand et entrent en collision avec eux. Tout à coup, des détonations éclatent. Ce sont des coups de revolver. Deux agents et deux manifestants tombent. L'un de ceux-ci est mortellement blessé. Il a succombé dans la soirée à l'hôpital, où l'avait conduit une auto-ambulance américaine. C'est Charles Lorne, dix-huit ans, ouvrier mécanicien. L'auteur présumé du meurtre a été arrêté; on a trouvé sur lui un revolver dont le barillet contenait deux douilles vides.

On emporte plusieurs agents blessés dans l'échauffourée. Un cimentier belge, Joseph Demerelair, 47 ans, qui, au même endroit, a sorti de sa poche un revolver d'ordonnance de l'armée française et tiré deux balles dans la direction des agents, atteignant deux personnes peu grièvement, est arrêté, ainsi qu'un nommé Albert Félix, polisseur à Bagnolet, qui gardait le drapeau rouge, et, armé d'un gourdin, a frappé les agents.

Quelques minutes après, les manifestants, essayant de regagner les boulevards, sont refoulés à nouveau. Il y a encore des coups de revolver tirés sur les agents. Les glaces d'un café voisin sont brisées par les projectiles. Agents et gardes parviennent enfin à dégager complètement la place de l'Opéra et les parties avoisinantes des boulevards. De solides barrages sont établis; un piquet de troupes s'installe au milieu de la place. Le calme revient — dans la solitude.

COLLISIONS PLACE DE LA REPUBLIQUE

La place de la République était militairement gardée, ainsi que l'entrée de toutes les voies qui y donnent accès. Vers quatre heures, au moment où sortaient les travailleurs, au nombre d'environ 4,000, qui avaient assisté aux diverses réunions tenues à la Bourse du travail, la foule était très dense à cet endroit. Des conflits éclatent avec la police. Un officier de dragons est désarçonné et entouré, ainsi que ses hommes, par la foule. Des renforts arrivent. Les dragons chargent alors, appuyés par des agents. Des coups de revolver sont tirés par des manifestants; on emporte des blessés.

Un peu plus loin, on fait le siège d'une maison où se sont réfugiés des chômeurs poursuivis.

Bagarre encore, rue Béranger, par où s'avance un groupe important de manifestants. La police charge. Les blessés sont traînés vers la caserne du Château-d'Eau. La foule veut les délivrer; les chaises de fer volent par-dessus les têtes, s'abattent un peu au hasard. C'est la mêlée. Il faut qu'un peloton de dragons intervienne.

Le barrage de la rue du Temple, qui se compose d'une quadruple rangée de dragons, est de tous le plus battu par la troupe des manifestants. Les soldats, impassibles, fument la pipe ou la cigarette, indifférents à toutes les provocations. On leur crie : « La crosse en l'air ! » Mais ils ne bougent pas. Des jeunes gens arrachent les grilles de fonte qui entourent les arbres, les brisent sur le rebord du trottoir et en font des morceaux qu'ils lancent. Les projectiles volent vers les dragons et passent par-dessus leurs têtes vers les agents, qui chargent sabre au clair. Les morceaux de fonte s'abattent sur eux. Plusieurs sont blessés. Des soldats d'infanterie appuient les agents; les manifestants sont dispersés. Plusieurs députés socialistes viennent protester contre la rigueur du service d'ordre. Mais les officiers de paix répondent qu'ils ne doivent supporter aucune manifestation.

A sept heures et demie, le calme revient enfin sur la place, où stationnent encore quelques groupes tranquilles... et beaucoup d'agents.

Au cours de ces bagarres, une cinquantaine d'arrestations ont été opérées.

ECHAUFFOUREES BOULEVARD MAGENTA

Vers cinq heures et demie, une colonne de 10 à 20,000 manifestants, venant de la rue Grange-aux-Belles, s'engage dans la rue de Lancry pour atteindre le boulevard Magenta, au chant de l' « Internationale » et aux cris de : « Vivent les Soviets ! » Ils entrent en collision avec la police. Les manifestants, massés au coin du faubourg Saint-Martin, arrachent les grilles des arbres, démolissent un échafaudage, placent le tout en travers de la voie, puis, saisissant des morceaux de fonte provenant des grilles, ils bombardent la police. Les gardes à cheval chargent aussitôt et tournent la barricade par une rue adjacente, tandis que les agents passent au travers. Il en résulte une terrible mêlée. Les manifestants s'enfuient dans toutes les directions, poursuivis par les agents. Des coups de revolver partent; les agents répliquent. Les manifestants s'engouffrent sous les portes cochères, puis ils ressortent derrière les agents et les criblent de morceaux de fonte. De nouveaux coups de revolver sont tirés de part et d'autre. On relève plusieurs blessés. La police reste maîtresse de la place. Mais des incidents plus sérieux encore vont se produire un peu plus loin, à la gare de l'Est.

UNE BATAILLE A LA GARE DE L'EST

Les manifestants, très surexcités, s'étaient groupés aux environs de la gare au nombre d'une dizaine de mille. L'officier de paix qui commandait avait demandé de sérieux renforts de cavalerie, et bientôt trois escadrons de dragons arrivaient au grand trot, suivis d'un régiment d'infanterie. Les manifestants entourèrent les soldats. Une grave collision se produisit; les soldats, ayant reçu une grêle de pierres et de morceaux de fonte, ripostèrent à coups de crosse. L'officier de paix, M. Moraru, est obligé d'ordonner la charge. Gardes républicains et chasseurs tentent d'assaut la gare de l'Est, tandis que les agents, sabre au clair ou armés de leurs revolvers, font déblayer les abords de la gare.

On crie : « Mort aux v... ! A l'assassin ! A bas Clemenceau ! Vive la Sociale ! » Des coups de feu sont tirés. Une terrible bagarre en résulte. Des projectiles sont lancés sur les cavaliers. Un lieutenant de la garde, qui a reçu un morceau de fonte, a le bras droit paralysé. Les revolvers crépitent. La lutte dure pendant une demi-heure, acharnée. On transporte les blessés dans les pharmacies voisines et au poste de secours de la gare. Des manifestants se réfugient sur les voies. Le chef de gare, inquiet, fait cesser les départs des trains. La force armée finit par avoir le dessus.

La place est dévastée; des arbres, des poteaux de trolley du tramway ont été renversés ! Plus de glaces ni de carreaux dans les environs, ni de globes aux lampadaires. A huit heures seulement, l'ordre était rétabli. On avait emporté à l'hôpital Lariboisière un sous-brigadier, quatre agents et plusieurs manifestants grièvement blessés.

UN DEPUTE SOCIALISTE ET M. JOUHAUX BLESSES

M. Paul Poncet, député socialiste de Paris, surpris dans une échauffourée, a été grièvement blessé aux deux bras et à la tête. M. Jouhaux, secrétaire général de la C. G. T., a reçu un coup de bâton à l'œil. M. Sellier, conseiller municipal socialiste, a été blessé légèrement aussi, et M. Marcel Cachin, député socialiste, a reçu des contusions légères.

LE BILAN DE LA JOURNEE

Il peut s'établir ainsi : un tué par les manifestants. 250 agents blessés, dont plusieurs grièvement, ainsi qu'un officier de la garde et un officier de dragons. 350 manifestants blessés; 80 arrestations.

PROTESTATIONS

Les dirigeants de la C. G. T. et de l'Union des Syndicats ont tenu des réunions le soir et ont rédigé deux Manifestes protestant avec force contre les violences de la police et l'attitude du gouvernement.

UNE DEMANDE D'INTERPELLATION

Dès la rentrée de la Chambre, une demande d'interpellation au président du conseil sera déposée au nom du groupe socialiste par M. Marcel Cachin, sur les événements de la journée du 1er Mai.

LES MANIFESTATIONS DE PRINCIPE

Paris, 2 mai. — Certaines corporations ne pouvaient, on le sait, chômer toute la journée sans provoquer une perturbation considérable dans la vie publique; aussi avaient-elles fort sagement décidé de limiter leur manifestation. Les électriciens coupèrent le courant de 7 h. 30 à 9 h. 15. Les cheminots se livrèrent sur toutes les lignes, à 10 heures précises, à l'arrêt annoncé de trois minutes.

A la gare Saint-Lazare, le personnel ferma les grilles pendant un quart d'heure. Les facteurs ne firent que la seconde distribution de lettres. Au bureau central, une centaine de factrices auxiliaires du service du tri, leur travail fait, se rendirent dans la salle du public, et, devant les guichets, empêchèrent le public d'y accéder. Pendant ce temps, quelques oratrices haranguaient les employés pour les engager à quitter le travail. Des gendarmes, à qui la garde de la poste avait été confiée, intervinrent. Les trieuses cédèrent.

Dans les centraux téléphoniques, l'arrêt du service durant un laps de temps déterminé, dont il avait été question, ne s'est pas produit. Les chefs ont averti les employées qui désiraient manifester qu'elles avaient toute latitude de le faire en se reposant pendant une demi-heure. Ainsi firent un certain nombre d'entre elles, sans que cela pût nuire le moins du monde au service, celles de leurs camarades demeurées devant les multiples suffisant amplement à donner les communications, très rarement demandées d'ailleurs.

NI SOLDATS NI AGENTS NE POUVAIENT FAIRE FEU

Paris, 2 mai. — La préfecture de police nous communique la note suivante :

« La préfecture de police tient à déclarer que hier les soldats n'avaient pas de cartouches, et les gardiens de la paix pas de revolvers. Conséquemment, s'il y a eu des manifestants blessés à coups de revolver, ce n'est pas le fait ni de la troupe ni de la police. »

L'UNION DES SYNDICATS DE LA SEINE PROTESTE

Paris, 1er mai. — L'Union des Syndicats de la Seine, dans un communiqué à la presse, proteste avec force contre les « violences épouvantables » exercées sur ordre du gouvernement « par une police ivre de répression ».

Pour discuter de l'attitude que pourront adopter les organisations à la suite de ces événements, le Conseil général de l'Union est convoqué en réunion extraordinaire vendredi.

A BORDEAUX

Une constatation s'impose : le 1er Mai s'est passé dans le calme à Bordeaux. La fête du Travail, célébrée pour la première fois d'une façon si imposante, n'a donné lieu à aucun incident grave.

Si quelques cris séditieux ont été lancés pendant la traversée de la ville, on peut les considérer comme un simple rappel des pratiques anciennes. Il était au moins malséant de réclamer... la « pendaison des patrons » sur l'air des lampions et du « Ça ira » au moment où, de leur plein gré, par simple souci de paix sociale et d'union fraternelle entre employeurs et employés, les dits patrons ont laissé presque unanimement toute liberté à leur personnel.

Il faut bien répéter ceci : le 1er Mai ne doit pas être le jour où le prolétariat croit devoir se dresser contre le patronat. Il faut qu'il soit la grande fête ouvrière, la glorification du travail — nous ajouterons : du travail national.

Bordeaux n'avait pas sa physionomie habituelle. Toutes les devantures étaient closes, seuls, quelques magasins d'alimentation et les pharmacies n'avaient pas fermé. Les tramways ne marchaient point, les taxis non plus; quelques très rares fiacres erraient dans les rues.

L'aspect des quais était singulièrement morne. Toute la vie semblait arrêtée. Et comme le ciel était gris, et qu'une pluie fine tombait, il se dégageait de la ville trop silencieuse une pénible impression de tristesse. Les promeneurs, d'abord clairsemés, ont afflué vers le soir dans les artères du centre.

Les lettres ont été distribuées comme elles le sont le dimanche, c'est-à-dire que la tournée de l'après-midi a été supprimée. Les électriciens ont coupé le courant pendant trois heures, mais comme ils l'ont fait vers midi, bien des Bordelais ne s'en sont pas aperçus.

Les voyageurs de passage dans notre cité — ils sont très nombreux à cette époque de l'année — ont éprouvé quelques difficultés pour trouver des vivres. Ils ont supporté leur infortune avec bonne humeur.

La fermeture des cafés a été aussi allègrement acceptée. Nous ne jurerions pas que quelques bars de la périphérie et du port n'ont pas discrètement entrebâillé leurs huis, mais il n'y a pas eu la moindre protestation à ce sujet.

Les théâtres n'ont pas joué. Quelques cinémas, au contraire, ont fait d'excellentes affaires.

Dans les gares, rien de fâcheux à signaler. La courte interruption des services n'a causé aucune perturbation, et les conseils de M. Claveille ont été strictement suivis.

En somme, tout a été à Bordeaux d'une correction parfaite. Notre population laborieuse et tranquille n'eût pas d'ailleurs toléré des excès. Elle a d'abord trouvé un peu paradoxal de glorifier le travail par un arrêt complet de la vie économique, puis elle a essayé de profiter de son mieux de la journée de repos qu'on lui imposait. Et vendredi, elle s'est remise à la tâche quotidienne avec une ardeur d'autant plus grande qu'après les terribles souffrances de la patrie, alors que les peuples se préparent fiévreusement à la lutte industrielle et commerciale, le temps n'est pas à l'inaction.

Voici quelques détails sur la célébration « officielle » de la journée :

A LA BOURSE DU TRAVAIL

A deux heures de l'après-midi, les divers groupements corporatifs se rassemblent devant la Bourse du travail, rue de Lalande, et sur la place Henri-IV. On se montre les militants.

A deux heures et demie, un groupe de manifestants, parmi lesquels nous remarquons M. Saint-Germain, conseiller général, descend le cours Pasteur. Il vient se placer derrière un premier groupe arrêté près de la place Pey-Berland, et qui constitue la tête du cortège. Celui-ci s'ébranle; il s'engage place Pey-Berland et contourne la cathédrale.

Les bannières syndicales sont déployées. La première que l'on aperçoit est celle des ouvriers du port; derrière, sont portés les drapeaux du Syndicat des arrimeurs et manœuvres, et des verriers. Toutes les autres bannières qui flottent au gré du vent, parfois assez violent, représentent tous les Syndicats fédérés de la Gironde, ainsi que divers autres groupements ou Associations. Des hommes tiennent des pancartes sur lesquelles on lit des inscriptions diverses.

Après une halte de quelques minutes devant l'hôtel de ville pour permettre à tous les manifestants de se ranger en ordre, et pour éviter aussi les trop grands intervalles, la tête du cortège reprend sa marche, et bientôt toute la colonne suit. De fortes voix égrènent les couplets de l' « Internationale ». Peu de cris. Il est difficile d'évaluer le nombre de personnes alignées par groupes de quatre sur une longueur considérable.

LA PROMENADE

Dans l'affluence, on reconnaît les ouvriers, les employés, les petits fonctionnaires. Il y a beaucoup de femmes, des jeunes filles, des jeunes garçons. Il y a aussi des soldats permissionnaires du front où ils se sont dignement comportés, ainsi que l'attestent les médailles qu'ils arborent sur leur poitrine et la fourragère dont ils sont également titulaires.

Des manifestants portent à la boutonnière une églantine ou un insigne rouge.

Le cortège, véritable vague humaine, toujours au chant de l' « Internationale », monte, lentement, le cours du Maréchal-Joffre, la rue Jean-Burguet, la rue de Berry, pour gagner, par la rue Saint-Genès, le Stadium, à Talence, où doit avoir lieu le « meeting monstre » annoncé depuis plusieurs jours par des affiches apposées sur les murs de la ville.

Sur tout le parcours, les curieux forment la haie. Les habitants se tiennent sur le pas des portes ou occupent balcons et fenêtres. D'autres encadrent ou suivent la colonne.

La manifestation est imposante. La tâche des commissaires est lourde, mais ils s'en acquittent avec le zèle le plus louable. Aucun incident fâcheux ne se produit. Il n'y a pas d'à-coup. Et, du reste, la route est libre, car aucun véhicule n'encombre la chaussée.

Par moments, la pluie tombe fine, serrée, froide; mais le mauvais temps n'empêche pas les manifestants d'aller jusqu'au bout de la promenade. Par instants, du reste, il y a des éclaircies.

AU STADIUM

Au Stadium, où le cortège arriva vers seize heures, trois tribunes avaient été organisées pour permettre aux divers orateurs de prendre concurremment la parole.

Sept discours furent prononcés par MM. Dumercq, délégué de la C. G. T., ancien secrétaire de l'Union des Syndicats girondins; Marquet, conseiller municipal; Crispel, du Syndicat des tonneliers; Bardy, secrétaire de l'Union des Syndicats; Mourgues, secrétaire du Syndicat des serruriers; Lavielle, du Syndicat des commis et comptables; Mendès, du Syndicat des mécaniciens.

Les orateurs, dont quelques-uns présentèrent leur pensée sous une forme assez violente, firent l'exposé des revendications de la classe ouvrière et adressèrent à tous un appel pour l'organisation syndicale et socialiste.

LE RETOUR

Le meeting terminé, le cortège est revenu en ville, où il s'est disloqué, et les manifestants ont regagné, par groupes isolés, leurs domiciles respectifs.

Vers cinq heures du soir, la foule se portait en masse dans les quartiers du centre, pensant que le cortège de la Bourse du travail y défilerait en revenant du Stadium. Les gens attendirent en vain, et se résignèrent finalement à rentrer chez eux pédestrement, et sans avoir eu la consolation d'absorber le moindre apéritif.

LA SOIREE

La soirée s'est déroulée dans le même calme que la journée. Bien que la fermeture des cafés et l'absence de moyens de locomotion aient incité une pluie de personnes à demeurer chez elles, les rues avaient à peu près leur aspect habituel. Quelques curieux ont attendu en vain de quoi alimenter leur curiosité : aucun incident ne s'est produit.

A l'étranger

Londres, 2 mai. — Des manifestants socialistes, hommes, femmes et enfants, au nombre de plusieurs dizaines de mille et tous porteurs d'insignes rouges, se sont réunis à Hyde-Park hier après-midi. L'Union Jack et les étendards des Dominions britanniques et des nations alliées figuraient aux côtés des drapeaux rouges.

Escorté par la police à pied et montée, et aux accents de marches militaires, un cortège s'est déroulé dans l'après-midi. Les manifestants étaient joyeux, le public indifférent.

Tel fut le 1er Mai londonien.

Madrid, 2 mai. — Hier matin, des bagarres se sont produites entre les manifestants, le personnel des magasins qui restaient ouverts et le public. L'intervention de la force publique a mis fin rapidement à une tentative de jeter des pierres contre quelques maisons. Cet incident a occasionné un petit nombre de blessés et de contusionnés. Un cortège s'est déroulé à travers les rues de la capitale. Chaque corporation était précédée d'une bannière distinctive. On remarquait aussi un certain nombre de pancartes avec des inscriptions diverses. La manifestation a été calme. La foule, très nombreuse, poussait quelques vivats et entonnait divers chants, dont la « Marseillaise ».

Une bagarre assez grave éclata sur la place Castelar, où de nombreux groupes d'ouvriers se livrèrent à une manifestation violente. La force publique intervint; des coups de revolver retentirent et des pierres furent jetées. Des gardes à cheval et à pied, qui se trouvaient en réserve, chargèrent la foule, qui fut dispersée. Il y a eu 2 blessés gravement atteints; plusieurs arrestations ont été opérées.

SOLDATS CONTRE DRAPEAU ROUGE AUX ETATS-UNIS

Cleveland (Ohio), 1er mai. — Les manifestations du 1er Mai ont donné lieu à des désordres et à des rixes sanglantes. Un cortège d'environ 500 socialistes, avec drapeau rouge, passait auprès d'une réunion organisée en faveur de l'Emprunt de la liberté. Un groupe de soldats se trouvant parmi les spectateurs exigèrent que le drapeau rouge fût abaissé; ce à quoi les manifestants se refusèrent. Une mêlée générale s'ensuivit, au cours de laquelle un passant fut tué par des balles destinées aux agents, et environ 200 personnes furent sérieusement blessées. De nombreuses arrestations ont été opérées.

Tandis que les agents, soutenus par des soldats, s'efforçaient de refouler les manifestants, un autre cortège parvint à atteindre la place, malgré les barrages. Il fut dispersé de nouveau. Les soldats qui soutenaient les policiers se servirent à cet effet de camions automobiles et d'un tank. Cent cinquante arrestations ont été opérées; plusieurs chefs socialistes sont sous les verrous.

Les soldats qui prirent part à ces échauffourées en intervenant aux côtés de la police ont agi sans aucun ordre. Ils ont déclaré qu'ils étaient venus là comme simples spectateurs et qu'ils avaient jugé utile, à un moment donné, de prendre parti.

L'ASPECT DE LA RUE DE LA PAIX
UN BARRAGE DE SOLDATS ET D'AGENTS — Photo BRANGER.

LA CONFÉRENCE DE LA PAIX

Le traité sera remis lundi aux délégués allemands

Paris, 2 mai. — **C'est chose officiellement décidée, déclare-t-on ce matin : la remise du texte des préliminaires de paix aux plénipotentiaires allemands aura lieu lundi prochain, en présence du maréchal Foch.**

Cette cérémonie aura lieu dans le grand salon de l'hôtel de Trianon-Palace, à Versailles.

Les délégués allemands remettent leurs pouvoirs

Versailles, 1er mai. — La remise des pouvoirs des délégués allemands à la Conférence a eu lieu aujourd'hui. Le communiqué officiel suivant a été publié :

« Le président du comité de vérification des pouvoirs de la Conférence interalliée, M. Jules Cambon, et les représentants de ce comité : M. White, pour les Etats-Unis; lord Hardinger, pour la Grande-Bretagne, et M. Matsui, pour le Japon, ont reçu aujourd'hui, à trois heures quinze, au Trianon-Palace, le comte de Brockdorff-Rantzau, président de la délégation allemande.

» Celui-ci a présenté le président du comité allemand de vérification des pouvoirs, M. Landsberg, ministre de la justice, ainsi que M. Simons, directeur de la section de justice au ministère allemand des affaires étrangères, et le conseiller de légation Gaunn, avocat-conseil du ministère des affaires étrangères d'Allemagne.

» Les pouvoirs allemands ont été donnés à M. Cambon, qui a remis en échange les pouvoirs établis par les puissances alliées et associées. Les délégués allemands se sont ensuite retirés.

» Les comités de vérification ont examiné de part et d'autre les pouvoirs qui leur ont été remis. »

A ce communiqué ci-dessus, nous pouvons ajouter les précisions suivantes :

La cérémonie a été très brève. Elle a duré à peine cinq minutes.

C'est M. Jules Cambon, ambassadeur de France à Berlin en 1914, qui présida à cette première entrevue entre délégués alliés et allemands, et la scène se passa dans la salle du Conseil supérieur de guerre à Trianon-Palace, où se tinrent la plupart des délibérations qui contribuèrent à vaincre l'Allemagne.

M. Jules Cambon était entouré de ses collègues à la commission : lord Hardinger, M. White et M. Matsui, quand les plénipotentiaires allemands furent introduits.

M. de Brockdorff-Rantzau fit à peine quelques pas dans la salle. Il était en proie à une émotion visible. Tout le monde était debout.

M. Jules Cambon prit

LE CONFLIT ITALO-AMÉRICAIN

Un Message de M. Poincaré

Paris, 30 avril. — Le président de la République a adressé à l'Italie par la voie de « France-Italie », organe de l'association italo-française, le message suivant :

L'Italie et la France étroitement unies dans la guerre resteront unies dans la paix. Rien ne les séparera. Le refroidissement de leur amitié serait une catastrophe pour la civilisation latine et pour l'humanité. La France, fidèle à ses engagements, à ses sympathies et à ses traditions, gardera les mains jointes aux mains de l'Italie.

Raymond POINCARÉ.

La recherche d'un terrain d'entente

Rome, 30 avril. — M. Nelson Page, ambassadeur des Etats-Unis, a offert ses bons offices pour rechercher un terrain d'accord, mais il n'était porteur d'aucune proposition concrète. M. Orlando l'a remercié de son geste spontané.

Le bruit avait couru hier soir qu'une initiative de M. Llyod George inviterait la délégation italienne à reprendre les pourparlers, mais jusqu'à présent ce bruit n'est pas confirmé. On semble dans les milieux parlementaires avoir les yeux tournés vers la France.

Rome, 30 avril. — MM. Orlando et Sonnino ont eu un nouvel entretien avec M. Nelson Page, ambassadeur des Etats-Unis à Rome.

Les délégués italiens restent à Rome

Rome, 30 avril. — On avait répandu le bruit que M. Orlando devait repartir pour Paris aussitôt après la séance de la Chambre et le vote de confiance du Parlement. Il paraît au contraire que M. Orlando ni aucun autre délégué n'a l'intention de repartir immédiatement. Ils ont quitté Paris à la suite du manifeste Wilson, qui supposait un dissentiment possible entre le peuple italien et le gouvernement sur la question de Fiume. Or, à la suite des manifestations populaires dans toutes les villes et après la journée d'aujourd'hui à la Chambre et au Sénat est bien démontrée l'unanimité du sentiment italien dans le peuple et le Parlement, socialistes compris; car si les socialistes ont voté contre l'ordre du jour, c'était parce qu'il impliquait la confiance dans le gouvernement, chose contre laquelle les socialistes ont toujours voté.

Dans ces conditions, on croit généralement que M. Orlando et ses collaborateurs ne retourneront pas à Paris pour recommencer la discussion immédiate sur ce sujet, mais qu'ils attendront à Rome le mot qui partira de Paris. On met ici grand espoir dans la générosité et la clairvoyance de la nation et du gouvernement français, qui doivent comprendre que la revendication de Fiume et des villes dalmates n'est nullement un caprice impérialiste de quelques politiciens et diplomates, mais le sentiment national du peuple entier.

Le procès Humbert

Paris, 30 avril. — La fin du réquisitoire du capitaine Mornet a été consacrée à Charles Humbert et au capitaine Ladoux.

Après avoir tracé un rapide portrait d'Humbert, le commissaire du gouvernement se demande si l'accusé a connu l'origine suspecte de l'argent qu'il touchait; il déclare que Charles Humbert n'a pas fait ce qu'il eût fallu pour permettre à la justice de mettre la main sur les agents de l'ennemi.

Le représentant de l'accusation examine ensuite longuement chacune des charges retenues contre Humbert, tant dans les tractations avec Lenoir et Desoches que dans les accords conclus avec Bolo. Il lit et commente un à un les documents de l'instruction : comptes rendus des assemblées générales du « Journal », texte des contrats, lettre de Lenoir concernant Humbert, etc.

Le capitaine Mornet parle ensuite de la commission de 1 million versée au profit de Lenoir. Il montre qu'en décembre 1915, Humbert avait la preuve formelle de la félonie de Lenoir. Cependant il ne dénonça aucun de ses associés.

Le commissaire du gouvernement traite ensuite la question des rapports d'Humbert avec Bolo. Il conclut ainsi :

« L'inculpation qui pèse sur Humbert est strictement réduite aux limites d'une affaire de commerce avec l'ennemi. Mais de toutes celles qui furent jugées jusqu'à ce jour, l'affaire Humbert est bien celle qui renferme la plus grande série de tractations portant sur de l'argent ennemi. Si un homme comme Humbert devait sortir indemne de cette poursuite, il ne resterait plus, en vérité, qu'à rayer de nos lois cette loi du 4 avril 1915, inspirée par le plus haut souci de la défense nationale. Humbert est celui dont la responsabilité est la plus lourde de tous ceux qui ont comparu devant vous pour répondre d'infractions à cette loi. Je vous demande de lui faire une application rigoureuse de la loi. »

Enfin, le capitaine Mornet en arrive au dernier inculpé : Ladoux. « Je n'oublie pas, dit-il, que Ladoux a rendu de grands services à la défense nationale. Deux inculpations sont relevées contre Ladoux : le détournement du cryptogramme et la complicité de commerce avec l'ennemi.

Le commissaire du gouvernement prononce contre l'inculpé un réquisitoire mesuré. « Je vous demande, dit-il, de prononcer contre lui une condamnation de principe. Vous le frapperez légèrement, mais sa faute est de celles qu'on ne peut amnistier. »

LES CONCLUSIONS DU CAPITAINE MORNET

Le commissaire du gouvernement en arrive à sa péroraison :

Je vous demande donc, dit-il, de condamner Pierre Lenoir à la peine de mort. Je vous demande de frapper Desouches. Je vous demande de condamner Ladoux, qui, de même que Leymarie, est coupable de faiblesse et de coupables camaraderies. Enfin, à côté d'eux, je serais presque tenté de dire au-dessus d'eux, si est un homme dont la responsabilité m'apparaît très lourde. L'affaire du « Journal » n'a pas été faite pour l'Allemagne, mais l'affaire Humbert n'en a pas moins fait beaucoup de mal au pays. Lorsqu'on apprit dans le public qu'Humbert avait reçu en deux fois 15 millions de l'Allemagne, une grave atteinte a été portée à la confiance du pays en ceux qui ont un rôle à jouer dans la défense nationale. Il faut qu'il soit bien proclamé que l'on n'est jamais le maître avec de l'argent. Il faut qu'il soit bien proclamé que personne en France ne peut se mettre au-dessus de la loi. Ce sera, Messieurs, la moralité du verdict par lequel je vous demande de clôturer ce pénible procès.

Audience du 1er mai

LES PLAIDOIRIES

A l'ouverture de l'audience, devant une salle presque déserte, Me de Molènes, défenseur de Pierre Lenoir, a la parole pour prononcer sa plaidoirie.

Dès les premiers mots de son défenseur, Lenoir paraît violemment ému; il sanglote lorsqu'il entend Me de Molènes donner lecture d'une lettre de Me Alphonse Lenoir dans laquelle celle-ci supplie l'avocat de faire l'impossible pour sauver l'honneur d'une famille et la vie d'un malheureux enfant.

Me de Molènes supplie à son tour les membres du conseil de juger cette affaire comme une affaire civile et d'examiner ce qu'est cette « prétendue affaire de trahison dans laquelle il n'y a aucune place (il se tourne vers Pierre Lenoir) pour cet enfant, ce malade morphinomane ! »

Le défenseur développe cette thèse que Pierre Lenoir s'est borné à agir sur les indications de son père.

Après une suspension d'audience, Me de Molènes poursuit, en soutenant que l'on pouvait traiter de bonne foi avec Schoeller, « un notaire honorable entre tous, fournisseur de l'Entente, et qui n'a figuré sur les listes noires qu'en 1917, après l'arrestation de Lenoir. »

Le contrat Schoeller, selon le défenseur, n'avait qu'un intérêt d'ordre économique pour l'après-guerre.

Me de Molènes considère si bien le contrat Schoeller comme une opération parfaitement régulière qu'il dit à un moment :

« La relaxe de Pierre Lenoir s'impose d'une façon absolue, » et cette phrase ayant provoqué un léger sursaut du président, le défenseur de Lenoir ajoute :

« Attendez, Messieurs, la fin de ma plaidoirie. Je vous supplie d'attendre avant de vous faire une conviction. »

L'enquête de M. Darru en Suisse ne paraît pas probante à Me de Molènes. Au surplus, serait-il prouvé que Schoeller tenait ses dix millions d'un consortium de banques allemandes à la tête duquel se trouvait la « Darmstaedter Bank », qu'il faudrait encore prouver que Pierre Lenoir était au courant de cette origine.

L'audience est levée.

En Hongrie

L'offensive des Roumains et des Tchèques en Hongrie

Budapest, 28 avril (viâ Bâle). — Les Roumains se sont approchés du cours inférieur du Koeroes et de Hortobagy, à l'est de Karczag. Ils ont attaqué vainement à plusieurs reprises vers le canal Lorsobagy. Au crépuscule, à la suite d'une attaque de flanc de l'ennemi, supérieur en nombre, nos troupes ont été obligées de reculer.

A l'est de Tokai, nos troupes se trouvant à la tête de pont de Bakamaz se sont retirées devant la supériorité de l'ennemi sur la rive gauche de la Theiss.

Les Tchèques ont attaqué avec des forces peu importantes, au delà de Csap, le pont de l'Alerca et dans la vallée d'Hernad, au sud de Hidas-Nemety.

Sur le reste du front, la situation est sans changement.

En Allemagne

Krupp fabrique toujours de gros canons

Genève, 30 avril. — D'après certaines informations fondées sur des témoignages oculaires, on continuerait à fabriquer à Essen des obusiers du calibre 305 et au-dessus.

La foire de Leipzig

Berlin, 30 avril (via Bâle). — La foire annuelle de Leipzig s'est ouverte hier, avec un grand succès. Il y avait plus de 7,000 exposants, et malgré les restrictions de communications un nombre considérable de visiteurs de toutes les parties de l'Allemagne et des pays étrangers.

Etant donné les conditions actuelles du travail, les exposants acceptent les commandes mais refusent de s'engager pour des termes précis et sont dans l'incapacité d'indiquer des prix fixes pour les marchandises.

Les juges de Guillaume II

Washington, 30 avril. — Dans les milieux officiels, on croit que le membre américain du Tribunal international constitué pour juger Guillaume II sera soit M. William Howard Taft, ancien président de la République, soit M. Charles-Evans Hughes. On parle aussi pour ce poste du sénateur Elihu Root.

Lord Reacing, ambassadeur d'Angleterre à Washington, est généralement considéré comme le juge anglais à cette Cour.

On assure que Genève sera désigné comme siège du Tribunal, qui comprendra cinq juges.

La Conférence de la paix

Une délégation allemande pour l'alimentation et les matières premières

Berlin, via Amsterdam, 30 avril. — Les gouvernements alliés ont remis à la commission allemande d'armistice une note invitant le gouvernement allemand à envoyer à Versailles une délégation d'experts pour les questions d'alimentation et de matières premières. M. Erzberger, chef de la délégation allemande d'armistice, a informé les alliés que ces experts, comprenant des notabilités commerciales et financières, sont déjà désignés et qu'ils partiront incessamment.

La future triple alliance

Paris, 30 avril. — L'amendement à l'article V des statuts de la Société des Nations, présenté par M. Wilson, stipule que dans certains cas visés par le traité de paix les décisions du conseil exécutif de la Société des Nations ne seront pas prises à l'unanimité, mais à la simple majorité. On croit que cette modification a été faite pour donner effet à l'une des stipulations du Traité d'alliance franco-anglo-américaine, en de moment discuté.

Aux termes de cette alliance, c'est le conseil exécutif de la Société qui aura à prendre les mesures propres à maintenir l'Allemagne dans l'état de désarmement qui va lui être imposé.

« Il faut conserver les effectifs de l'armée britannique du Rhin »

dit M. Winston Churchill

Londres, 30 avril. — A la Chambre des communes, au cours du débat sur le budget du ministère du travail, M. Winston Churchill a dit :

« En ce moment, **le plus critique de tous les moments des négociations, il importe de conserver à l'armée britannique du Rhin ses effectifs et sa valeur militaire actuels.** (Applaudissements.) Ce serait s'exposer à un désastre que de l'affaiblir à une pareille heure. »

L'accord réalisé entre les cheminots et les compagnies de chemins de fer

Paris, 30 avril. — La Fédération des cheminots a fait connaître qu'elle réclamait avant le 1er mai :

1° Le minimum de traitement de 2,400 fr., l'unification des traitements des différents réseaux et l'institution d'un statut uniforme.

2° La journée de huit heures.

3° La nationalisation des réseaux.

Les négociations entamées par le ministère des travaux publics entre les grandes Compagnies et la Fédération des cheminots ont abouti à un accord complet. Aux termes de l'accord intervenu :

1° Le traitement de début est fixé à 2,400 francs, et tous les autres traitements sont relevés dès maintenant de 700 francs, avec rétroactivité au 1er janvier 1919.

A ce traitement de début s'ajoutent l'allocation de vie chère de 1,800 francs, qui sera réduite de 300 francs à dater du 1er octobre prochain; les allocations pour charges de famille (330 francs pour chacun des deux premiers enfants, ensuite 480 francs par enfant); l'indemnité de résidence, les gratifications et autres accessoires.

D'autre part, l'agent touche une retraite à cinquante, cinquante-cinq ou soixante ans d'âge et 25 ans de services, selon les emplois, sur la base de la moitié au moins du traitement moyen.

L'unification des traitements et l'élaboration d'un statut uniforme comportant la représentation du personnel vont être poursuivies avec diligence.

2° La réduction du travail à huit heures sans réduction de salaires est accordée à tout le personnel et sera appliquée à dater du 1er mai aux agents des ateliers et des équipes de la voie. Les conditions d'application de cette réforme aux autres catégories d'agents seront étudiées avec diligence par une commission ministérielle comprenant des représentants des Compagnies et du personnel.

3° La question du régime des chemins de fer sera soumise au Parlement dès que l'étude de entreprise par le gouvernement permettra de le faire.

Chronique Régionale

TARBES

Assassinat d'une rentière

Vendredi matin, Mme Laroche, rentière, sœur d'un officier supérieur, a été trouvée assassinée dans la maison qu'elle habitait seule avec une jeune bonne, avenue Maréchal-Joffre.

Depuis trois jours, les voisins n'avaient pas vu Mme Laroche.

La maison étant fermée, ils prévinrent la police. M. Boulins, commissaire de police, se rendit sur les lieux, ainsi que le parquet, accompagné du docteur Cazade, médecin légiste.

Dès qu'on pénétra dans la maison, on trouva Mme Laroche étendue en travers de la porte qui sépare la cuisine de la chambre à coucher.

Elle avait le crâne défoncé et gisait dans une mare de sang. Elle était baillonnée et avait les bras et les jambes ligottés.

On croit être sur les traces de l'auteur de cet assassinat, dont l'arrestation paraît imminente.

Mme Laroche-Dommartin, née Danos, vivait de ses rentes, très retirée dans une villa.

CHRONIQUE MARITIME

GENERALE TRANSATLANTIQUE. — Le paquebot « Martinique », commandant Le Médec, qui avait embarqué ses passagers mercredi après-midi, a quitté Bordeaux dans la soirée, à destination de Casablanca et de Mazagan.

— Mercredi soir, vers 17 heures, le paquebot « Hudion », ayant embarqué mardi matin un contingent de troupes américaines à destination de New-York, allait quitter le quai, lorsqu'à la suite d'une avarie sans importance déclarée à bord, le navire dut retarder son départ d'une heure, afin de permettre la réparation nécessaire.

— Le paquebot « Chicago », parti le 16 avril de Bordeaux, est arrivé à New-York le 27 du même mois.

HAVRAISE PENINSULAIRE. — Par suite de la déréquisition de la flotte de commerce, les vapeurs de cette Compagnie vont reprendre leurs services réguliers entre le Havre-Bordeaux, les îles de Madagascar et de la Réunion.

Notons que les communications directes de notre port avec ces îles étaient interrompues depuis mai 1916.

Le vapeur « Ville-d'Arras » effectuera de Pauillac, dans le courant de mai, le premier départ pour cette ligne.

CHARGEURS-REUNIS. — Le paquebot « Europe », commandant Sauvage, parti de Matadi le 5 avril pour la Côte occidentale d'Afrique, du Sénégal et Bordeaux, est entré en Gironde, jeudi matin 1er mai.

Ce paquebot, qui a à bord 250 passagers et 1,400 tonnes de diverses marchandises, est attendu à Bordeaux vendredi, à la marée du soir.

— Le paquebot « Afrique », venant de Matadi, est arrivé à Mayumba (Congo) le 25 avril, en route pour les escales de la côte, Dakar et Bordeaux.

La flotte interalliée

Le vapeur brésilien « Santarem », qui avait embarqué mercredi matin un important contingent de troupes et de matériel à destination du Maroc, est parti de Bordeaux dans la même soirée, à 18 heures.

En route pour New-York

Deux nouveaux vapeurs espagnols, le « Antonio-Lopez » et le « Pedro-de-Satrustegui », mis à la disposition du gouvernement américain, sont montés à Bordeaux jeudi matin.

Ces deux paquebots, qui se sont amarrés aux postes 1 et 2 des appontements du Nouveau-Bassens, embarqueront des contingents de soldats américains libérés, et feront route incessamment sur New-York.

MARCHE DES FRETS

Londres, 30 avril. — Marché nul, cours sans changement. L'arrêté du tonnage empêche la continuation des affrètements.

BORDEAUX

1

Il y a un an

3 MAI 1918

L'Italie accepte que le commandement en chef des armées alliées soit exercé par le général Foch.

Les patrons sociaux

La guerre a été pour la France une merveilleuse leçon de solidarité. Ouvriers et patrons, dans la tranchée, se sont sentis associés à la grande œuvre de libération de la Patrie. La victoire est venue. Avec elle, il ne faut point que la splendide notion de solidarité disparaisse au moment où la France a besoin du travail de tous ses enfants pour réparer ses ruines et reprendre sa place dans le monde. Il faut à chaque membre de la grande famille française un minimum de confort, de joie et de repos, qui fasse pour lui de la vie non pas une suite de jours d'amertume, mais une succession d'efforts heureux. Et la conséquence, au point de vue national, sera une production générale accrue par la meilleure qualité du rendement individuel de chacun.

La journée de huit heures, acquise désormais, est un premier pas dans la grande voie ouverte à cette rénovation des rapports sociaux. L'institution de commissions mixtes pour l'organisation du travail; la fixation du minimum de salaires par des commissions mixtes locales éviteront bien des heurts et des conflits. Un supplément de salaire proportionné au nombre d'enfants, l'organisation de l'assurance contre les risques de maladie et de chômage allégeront des situations dont la difficulté n'incombe pas à l'ouvrier. Un repos payé de huit jours lui permettra de se retremper et d'écarter souvent le spectre de la tuberculose. Deux mois de repos payés aux femmes en couches, avec obligation de les reprendre dans leur emploi, sont la garantie d'une diminution de la mortalité infantile. Enfin, l'accord sur des délais-congés raisonnables, l'amélioration des retraites organisées par la loi de 1910, l'organisation de caisses de prêts pour faciliter l'acquisition de leur maison et de jardins aux ouvriers sont autant de moyens pour rendre à ceux-ci, avec la notion de leurs devoirs, le sentiment des liens qui les unissent à la société.

Tels sont les points du programme des Patrons sociaux que M. Philippart, président de la section bordelaise de la Ligue des hommes libres, a magistralement exposé, mercredi, à l'Athénée, devant un auditoire aussi nombreux qu'enthousiaste.

Seules, quelques légères objections de détail ont été soulevées, mais l'ensemble du programme avait l'adhésion de l'assemblée, et c'est aux applaudissement de tous que M. Ch. Gruet, maire de Bordeaux, qui avait accepté de présider cette réunion, a pu remercier M. Philippart de l'action courageuse et si noblement patriotique qu'il poursuit avec le comité des Patrons sociaux.

Congrès national des vins

Les loueurs de futailles

On nous communique un résumé de la lettre adressée par M. Albert Lerouge, président de l'Union générale des loueurs de futailles de France et d'Algérie, au président du Syndicat national des vins et spiritueux de France à la suite de la publicité donnée dans les journaux à un vœu émis par le récent Congrès des vins, dans lequel il était dit en substance « que les clauses des contrats de location de futailles étaient abusives et une des principales causes de la cherté du vin ».

Le Syndicat des loueurs de futailles proteste d'abord contre l'accusation publique sans discussion préalable, incriminant des clauses de contrats qui sont de simples mesures de protection imposées les unes après les autres à la suite de faits dont les loueurs ont eu à souffrir. Ces clauses, d'ailleurs admises dans nombre de jugements rendus par les tribunaux, ne peuvent avoir aucune influence sur le prix des vins et ne gênent en rien le commerce.

Quant aux prix de revient des expéditions en fûts de louage, ils sont certainement au-dessous de ceux des expéditions exécutées par d'autres moyens et se justifient largement par les augmentations des frais de toute nature.

Il faut ajouter qu'une grande partie du matériel des loueurs de futailles, disparue du fait de la guerre, ne pourra de longtemps être remplacée, même à des prix de beaucoup plus élevés que la valeur des indemnités reçues.

Nécrologie

C'est avec un très vif regret que nous avons appris la mort prématurée de M. Alfred Giovetti.

Né à Lisbonne, en 1862, M. Giovetti s'était fixé en France. A Bordeaux, où il exerçait la profession de négociant en vins, il était très connu autant qu'estimé par tous ceux qui le connaissaient.

Bien que de nationalité portugaise, M. Giovetti, dès le début des hostilités, avait encouragé ses fils à s'engager dans l'armée française. Celui-ci s'y conduisit très brillamment et fit l'objet de quatre citations, dont trois à l'ordre de l'armée.

M. Giovetti laisse le souvenir d'un homme particulièrement affable et dévoué à ses nombreuses amitiés, et nous adressons à sa famille nos sentiments de bien vive condoléance.

Conférence

Nous rappelons que ce soir vendredi 2 mai, à vingt heures trente, dans le grand amphithéâtre de l'Athénée, 53, rue des Trois-Conils, M. le professeur Sauvaire-Jourdan fera, sous les auspices du Cercle international des étudiants et étudiantes des nations alliées et amies de la France, et sous la présidence de M. l'ingénieur en chef Clavel, une conférence publique sur « le Port de Bordeaux, son rôle économique et son avenir ».

Au Cercle National

Le Cercle National nous prie d'annoncer que sa quatrième causerie-conversation sera faite le mardi 6 mai, à 18 heures, dans ses salons, 14, cours de l'Intendance, par Mlle Manon Cormier, avocate à la cour d'appel de Bordeaux, sur le sujet suivant : « le Vote des femmes. »

Les membres du Cercle peuvent amener leurs amis, et les dames seront toujours les bienvenues.

Le samedi 3 mai, une heure de musique, sous la direction de M. Montagné, à 21 heures. Le programme sera distribué à la séance.

Tenue de ville.

Enfin, le dimanche 4 mai, à 17 heures, après le thé, assemblée générale des sociétaires; admission de nombreux nouveaux membres intra-muros et extra-muros.

Commissariat de police de Paris

Examen

L'examen pour l'emploi de secrétaire suppléant près les commissariats de police de la ville de Paris, prévu par la note du 19 février 1919, aura lieu à la préfecture de police les vendredi 30 et samedi 31 mai prochain (épreuves écrites).

Les demandes d'emploi seront reçues au bureau du personnel jusqu'au 20 mai inclus, dernier délai. Le programme et tous renseignements utiles seront envoyés aux candidats sur leur demande.

Ecoles nationales professionnelles

Les épreuves du concours d'admission dans les écoles nationales professionnelles d'Epinal, Nantes, Vierzon et Voiron, auront lieu en 1919 le mercredi 2 juillet.

Les candidats devront se faire inscrire avant le 15 juin à la préfecture du département, dans lequel ils désirent concourir. Les demandes de bourses devront être déposées à la préfecture avant le 31 mai.

Les candidats à l'Ecole nationale professionnelle d'industrie et de commerce d'Epinal devront indiquer, en outre, la section (section industrielle ou section commerciale) à laquelle ils désirent être affectés. Pour tous renseignements, s'adresser aux directeurs des Ecoles.

Ravitaillement civil

Samedi 3 courant, des œufs mirés et des carottes seront mis en vente sur les marchés ci-après : Capucins, Grand-Marché, marché des Grands-Hommes, marché de Lérme, marché des Chartrons, marché place Amédée-Larrieu et marché place Saint-Martial.

Les heures de vente ne sont pas modifiées.

Les prix de vente sont fixés : Œufs mirés, 4 fr. la douzaine; carottes, 0 fr. 70 le kilo.

Sur les mêmes marchés et aux mêmes heures, des morues de première qualité seront mises en vente à des prix très réduits :

Le petit poisson (pesant de 500 gr. à 1 kilo) ne sera vendu que 2 fr. 50 le kilo, soit 1 fr. 25 le demi-kilo.

Le moyen poisson (pesant de 1 à 2 kilos) ne sera vendu que 2 fr. 75 le kilo.

Le gros poisson (pesant au-dessus de 2 kilos) ne sera vendu que 3 fr. 25 le kilo.

Les morues seront vendues au poids.

Toujours sur les mêmes marchés et aux mêmes heures, il sera vendu des figues de Malaga au prix de :

Petits paniers de 500 gr. environ, 0 fr. 75.

Paniers de 1 kilo, 1 fr. 50.

Retraites ouvrières et paysannes

Les certificats de vie établis pour les pensionnés de la loi sur les retraites ouvrières et paysannes seront, comme aux précédents trimestres, délivrés par les commissariats de police, du 1er au 15 mai courant. Passé ce délai, les retardataires ne seront admis à retirer les dits certificats ni dans les commissariats ni ailleurs.

BOUCHERIE ROUSSEAU
avenue Thiers, n° 7
Samedi 3 mai, bœuf de l'Argentine
Mouton Nouvelle-Zélande
Viande française tout premier choix.

Vol d'un portefeuille

Jeudi soir, vers dix heures et demie, M. Lucien Delobel, employé à l'hôtel de l'Europe, passait dans le quartier Saint-Bruno, lorsqu'il fut interpellé par un nègre et un soldat.

Ceux-ci lui sautèrent au collet, et tandis que le nègre lui immobilisait les bras, le militaire lui déroba son portefeuille contenant une somme de 200 francs.

HORLOGERIE CHARTIER fondée en 1850
Cours de l'Intendance, 62, BORDEAUX

Cercle international des étudiants et étudiantes des nations amies et alliées de la France

Tous les membres du Cercle sont invités à prendre part à l'excursion en rivière organisée pour le dimanche 4 mai, à bord de l'« Athlète », gracieusement mis à la disposition du Cercle par la Compagnie Générale Transatlantique; ceux qui n'auraient pas reçu leur carte d'invitation pour cette excursion, qui comportera la visite des ports et avant-ports de Bordeaux, pourront se présenter avec leur dariq du Cercle, dimanche, à 13 h. 30, au ponton de la Compagnie Bordeaux-Océan, près de la place Richelieu.

ATTENTION ! Nous renouvelons que M. LEROY, de PARIS, le maître de l'art herniaire, recevra demain dimanche 4 et après-demain lundi 5 mai, hôtel des Pyrénées et des Négociants, 12-14, r. Saint-Rémi, les personnes atteintes de HERNIES et de CHUTES.

Les écumeurs des gares

SEPT INCULPES

Depuis plusieurs semaines des vols presque quotidiens étaient commis sur les quais des gares d'Orléans, du Midi et de la Benauge.

L'inspecteur Barsacq, assisté des agents Duvignac et Normand, a pu arrêter deux des auteurs de ces vols, Victor B... et Henri J... Ceux-ci n'ont d'ailleurs fait aucune difficulté à avouer leurs divers larcins. Ils se sont même étendu avec une certaine complaisance sur la facilité avec laquelle ils s'opéraient. Il leur suffisait d'aller se promener sur les quais des gares et de faire un choix parmi les ballots qui y sont entassés. Personne ne venait jamais les déranger. Ils purent ainsi dérober les marchandises les plus diverses : fournitures de bicyclettes, pièces de drap, boîtes de fil, valises, colis de caoutchouc, etc.

En dehors des deux voleurs, cinq personnes ont été inculpées de recel des marchandises volées.

Le crime d'Avensan

UNE ARRESTATION

Le parquet a mis en état d'arrestation un Marocain qui travaillait dans la localité d'Avensan et qui avait passé une partie de la soirée du dimanche de Pâques avec le jeune Durand dans l'établissement Robin. Des confrontations ont eu lieu, et, bien que l'inculpé nie toute participation à ce meurtre, les pus graves soupçons pèsent sur lui.

Il a été transféré mercredi à Bordeaux.

PETITE CHRONIQUE

PERDU dans voiture, samedi soir, sac M. F. Rapporter Fournié, 38, r. Sauternes. Récomp.

Porte-monnaie trouvé

Il a été trouvé le 24 avril dernier, sous le hall du marché des Capucins (criée), un sac à main en drap noir, avec un porte-monnaie contenant une petite somme et divers objets. Le réclamer au bureau des épaves, à la mairie, sous le numéro 10,441.

Conseil général de la Gironde

PREMIERE SESSION ORDINAIRE DE 1919

Séance du jeudi 1er mai 1919

Présidence de M. le sénateur Monis.

M. Barraud, secrétaire.

La séance est ouverte à 15 h. 20. M. le Secrétaire général y assiste.

Le procès-verbal de la précédente séance est adopté, après rectification, conformément aux observations de M. de La Trémoille, à la rédaction du modèle de règlement pour l'établissement d'un fonds de chômage. Cette rédaction devra être conforme aux conclusions de la commission d'administration.

Rapporteur, *M. Dignac.* — Dates adoptées pour l'ouverture des différentes chasses en 1919: jeudi 15 août, en tenant compte cependant des réclamations suivantes, qui ont été formulées par les chasseurs du département et qui sont fondées. Il y a lieu, en effet, de constater que l'arrêté est muet en ce qui concerne la chasse à la bécasse et de la grive sous bois; il y aurait lieu d'en rétablir la tolérance accordée en 1913, autorisant une chasse jusqu'au dernier dimanche de mars.

Il est de même possible de donner satisfaction aux chasseurs de palombes et de tourterelles, en spécifiant que cette chasse, seulement au filet à mailles réglementaires, sera autorisée pendant le passage de ces oiseaux.

Rejet, après intervention de *M. Borderie*, du vœu ci-après :

1. Que chaque citoyen français puisse chasser, sans permis, les jours de fête et dimanches;

2. Que la ligne flottante soit tolérée (pendant la période d'interdiction de la pêche), sauf dans les parties des cours d'eau destinées au repeuplement des poissons. (MM. Borderie, Buscaillet.)

Le Conseil donne avis favorable aux vœux suivants, de MM. de La Trémoille et Courrégelongue : « Que les bureaux de poste des communes rurales restent ouverts jusqu'à sept heures du soir. »

« Le Conseil général, déplorant la manière dont Bordeaux est desservi par les différentes lignes de chemins de fer qui y aboutissent, et estimant que la prospérité de la région est compromise par cette mauvaise utilisation des moyens de transport, invite son bureau à s'entendre avec la Chambre de commerce en vue d'une démarche auprès de M. le Ministre des travaux publics et des Compagnies de chemins de fer.

Au sujet de ce dernier vœu, *M. Joret* a signalé que le Sud-Ouest est sacrifié et que les acheteurs finiront par se déshabituer de s'approvisionner dans cette région. Des bois, — sans doute allemands — arrivent de Suisse.

M. Courrégelongue confirme que des bois allemands passent par la Suisse pour rentrer en France. Malgré les lois votées, certains industriels sont favorisés par les gares au détriment d'autres industriels.

Rapporteur, *M. Barraud.* — Le Conseil :

a) Approuve l'avenant à la convention pour l'exploitation des tramways du département et délègue la commission départementale pour accepter, le cas échéant, les modifications de détail;

b) Vote un crédit de 1,100 francs pour frais d'enquête dans les établissements classés;

c) Rétablit les subventions aux Sociétés d'encouragement du Club bordelais, sportive de Bordeaux et des Steepple-chases.

Rapporteur, *M. Chasseloup.* — La commission a proposé au Conseil de déclarer qu'il n'est pas compétent pour connaître les vœux ci-après :

« Tous les droits de vote et d'éligibilité déjà accordés aux citoyens français sont dévolus aux femmes françaises. (MM. Borderie, Camelle, Buscaillet.)

M. Borderie demande à ses collègues de ne pas s'en tenir à la lettre de la charte des Assemblées départementales et de voter son vœu.

M. le Président. — Il s'agit ici uniquement de renvoyer aux pouvoirs publics un vœu pour lequel le Conseil général n'a pas compétence.

Les conclusions de la commission sont adoptées.

Rapporteur, *M. Pousson.* — Avis favorable est donné au vœu « que les pouvoirs publics prennent des mesures effectives pour que le péril vénérien sous toutes ses formes soit enrayé et combattu dans les villes et les campagnes. (MM. Buscaillet, Lenourrichel, Pousson, Borderie, David, Chasseloup.)

Rapporteur *M. Joret.* — Est adopté, le vœu : « Que le service vicinal fasse un effort vigoureux en vue de la remise en état de toutes les routes du département. Toutes sont plus ou moins détériorées.

Les réfections entreprises par le service américain sur des voies utilisées par leurs transports militaires limitent leur intervention. En conséquence, ils demandent que l'administration départementale établisse un programme de rechargement avec les tonneaux nécessaires à ces travaux. (MM. Louis David, Combrouze, Dignac, La Trémoille.)

La séance est levée à seize heures quarante.

Les Parfums Bichara sont partout

Chronique théâtrale

Français-Lyrique

ALICE RAVEAU DANS « WERTHER »

Vendredi, soirée de grand gala, « **WERTHER** », une véritable révélation : Mme **Raveau**, de l'Opéra, et son camarade **Angel**, de l'Opéra-Comique, qui chantera Werther, un de ses meilleurs rôles.

Mlle Alice Raveau, au Conservatoire de Paris, fit une véritable révélation : haut la main, elle conquit d'enthousiasme et à l'unanimité les premiers prix de chant d'opéra et d'opéra-comique. Entrée à l'Opéra et à l'Opéra-Comique, elle y obtint d'éclatants succès.

Mlle Alice Raveau est douée d'une voix superbe, une des plus belles qu'on ait jamais entendues depuis bien des années; le timbre en est prenant, avec des notes d'une beauté saisissante.

Avec Mlle Alice Raveau, on applaudira Mme Augusta Garcia, qui chantera pour la première fois à Bordeaux le rôle de Sophie; D. Bédué, Ricard, Fourès, Lambrette entoureront les deux protagonistes.

Pour terminer le spectacle, « **la Fête du Pardon** », avec l'étoile **Mady Pierozzi.**

Samedi, première de « **AIDA** », avec une belle distribution, qui comprend les quatre artistes de l'Opéra : **Cazenave, Boulogne, Lucyle Panis, H. Ferran; Jane Dalcia, Lapeyre,** etc.

« **Le Ballet Egyptien** », avec l'étoile Pierozzi.

Dimanche, matinée de gala : « **CARMEN** », avec Alice Raveau, le ténor Angel, le baryton Boulogne et Mlle Berthe Lowelly. — « **La Séguedille** », dansée par l'étoile **Mady Pierozzi.**

Dimanche, en soirée : « **MANON** », avec Victoria Fer, le ténor Razavet (début), Lapeyre et une brillante distribution.

Mardi, rentrée d'Edmond Clément, dans « **LOUISE** », avec Victoria Fer, Boulogne, Jane Dalcia, Lapeyre.

Mercredi, en soirée : « **HERODIADE** », avec **Cazenave, Boulogne, L. Panis, J. Dalcia, Ferran, Lapeyre.** — Grand ballet, avec Pierozzi.

Jeudi, en matinée : « **LE JONGLEUR DE NOTRE-DAME** », avec **Victoria Fer.**

Jeudi, en soirée : « **LA VIE DE BOHEME** », avec le ténor **Razavet** et **Mme Augusta Garcia**

On loue pour tous ces galas au hall du Théâtre-Français, de 10 h. du matin à 7 h. du soir.

Apollo (saison d'opérette)

Vendredi, samedi, dimanche matinée et soirée, quatre représentations de « **LA PETITE MARIEE** », avec le concours de : **André Chambon, Lya Caddès, René Gamy, Mario,** Mme Lejeune, et **Mlle Lucy Raymond** et **M. Tarquini-d'Or,** de l'Opéra-Comique, dans le rôle du Podestat.

Mise en scène de **M. René Gamy.** Orchestre complet, dirigé par **M. Brouillac.**

« **LA FILLE DE MADAME ANGOT** »

avec TARIOL-BAUGÉ

Lundi, mardi, mercredi, trois soirées; jeudi, en matinée seulement, quatre représentations de « **LA FILLE DE MADAME ANGOT** », avec le concours de **Mme Tariol-Baugé, André Chambon, Mlle Lucy Raymond, Lya Caddès, René Gamy, Paul Darnois, Mario, Mme Lejeune** et le concours de toute la troupe dans une brillante distribution.

En attraction, le **Miroir et Edwarts**, l'homme qui marche sur la tête.

M. Le Bargy. — Jeudi en soirée et samedi, deux représentations avec le concours de **M. Le Bargy**, dans « **LE DUEL** ».

Vendredi, en soirée : « **LE MARQUIS DE PRIOLA** », avec **M. Le Bargy.**

A partir du dimanche 18 mai, en matinée : « **MAMZELLE BOY-SCOUT** », avec **M. Tarquini-d'Or** dans le rôle qu'il a créé à Paris.

Pour tous ces galas, s'adresser au hall du Théâtre-Français.

Bouffes (saison de comédie)

« **LE FILON** »

Vendredi, samedi, dimanche et lundi, cinq représentations, création à Bordeaux du plus grand succès : « **LE FILON** », vaudeville en trois actes de folle gaîté de notre compatriote Mouezy-Eon, interprété par les artistes qui ont joué la pièce à Paris. — « **LE FILON** » est le spectacle hilarant par excellence.

AUGE dans « **LE TAMPON DU CAPISTON** »

Du mardi 6 au dimanche 11, **AUGE**, le populaire comique, viendra avec sa troupe jouer « **LE TAMPON DU CAPISTON** ».

AUGE aux Bouffes, c'est le succès assuré. Prudent de louer.

Scala-Théâtre

« **LA REVUE DE LA SCALA** ». —

La poste, le télégraphe et le téléphone provoquent vos réclamations unanimes ?

L'administration vous apporte un grand programme de réformes qu'elle commence à réaliser

I

Paris, 30 avril.

Tout le monde est tombé d'accord, côté administration et côté public : le service des P. T. T. ne donne pas satisfaction.

A qui la faute ? L'administration invoque principalement : la mobilisation, qui sur un effectif de 119,000 unités en a prélevé 34,000, remplacées plus ou moins efficacement par des auxiliaires ; les nécessités militaires, qui ont apporté des modifications profondes dans la marche des convois de chemins de fer, lesquels ont été ralentis et diminués en nombre ; le contrôle postal et téléphonique exercé par la censure ; l'accroissement formidable de la correspondance entre militaires et civils, et de la correspondance officielle télégraphique.

Mais les démobilisés — sauf 3,400 tombés au champ d'honneur — rentrent ; les trains vont tendre à revenir à une marche normale à mesure que diminueront les transports militaires ; la censure va disparaître... un jour prochain. Il nous est donc permis d'escompter un retour assez prompt à l'état d'avant guerre.

Toutefois, ce ne pourra être qu'une étape, et non un but, car à la période de grande activité économique qui va s'ouvrir avec la paix, devra correspondre un organisme postal télégraphique et téléphonique adapté aux exigences de la vie nouvelle. En prévision de cette nécessité, un programme de rénovation de l'administration des P. T. T. a été remis au président du conseil, voici plus d'un an et demi, par M. Clémentel, ministre du commerce, qui a adopté les vues de M. Louis Pasquet, grand-maître de nos postes, télégraphes et téléphones, secrétaire général des P. T. T.

***

Qu'est ce programme ?

Il s'inspire de ce principe de bon sens, que M. Charles Chaumet, l'un des prédécesseurs de M. Clémentel, avait apporté aux P. T. T. : considérer l'administration des P. T. T. comme une vaste entreprise industrielle et commerciale, et tenir compte pour sa gestion des méthodes en usage dans la grande industrie et le grand commerce.

Ainsi l'administration des P. T. T. sera en mesure de répondre à ce que l'on attend d'elle, c'est-à-dire : tout en s'efforçant de procurer des ressources au Trésor, aider avant tout au développement économique du pays en favorisant par tous les moyens possibles les transactions et les relations de toute nature qui se font par son intermédiaire.

Deux parties dans ce programme de transformation : l'une concernant le public, l'autre l'administration.

Les mesures d'ordre intérieur sont déjà réalisées presque en totalité : réorganisation du contrôle supérieur, création de comités d'exploitation composés de professionnels, création de services d'études et recherches techniques ; réforme des directions régionales et départementales, entraînant le développement des initiatives et des responsabilités ; diffusion de l'enseignement professionnel permettant à chacun de s'élever par la seule force de l'effort personnel et de donner le meilleur rendement ; institution de règles nouvelles pour l'attribution des emplois d'avancement, etc.

***

Que nous fait espérer le programme, à nous, public ?

D'abord, **d'autres** bureaux de poste. Ah ! les bureaux de poste ! Ils ont plutôt une mauvaise presse, ceux des grandes villes surtout, et à juste titre. Cela doit changer. L'administration veut nous donner des bureaux où seront respectées, enfin ! les règles de l'hygiène, et où nous trouverons les mêmes commodités que dans les grandes banques ou les Sociétés commerciales. Leur nombre sera considérablement accru dans les villes comme à la campagne. Ils seront placés au centre de la population la plus dense à desservir.

L'outillage mécanique le plus perfectionné sera introduit partout où le trafic l'exige et où l'emplacement le permet : des transporteurs, des tapis roulants, des monte-charges, des machines à timbrer seront installés.

Afin de hâter la distribution des courriers dans les grandes villes, des centres de tri affectés uniquement à la manipulation et à l'acheminement des correspondances seront créés, et des équipes spéciales seront consacrées au classement de la correspondance par quartier.

L'emploi des automobiles postales, qui a donné des résultats excellents à Paris, à Lyon, à Bordeaux sera étendu dans les centres urbains.

Toujours pour accélérer la distribution des courriers, l'administration s'efforcera, dès que l'on sera revenu nettement à l'état de paix, de faire apporter à la marche des trains-poste les modifications susceptibles de retarder les derniers départs du soir sans que les distributions du lendemain matin puissent en souffrir dans les grandes villes. Déjà l'administration a obtenu, d'autre part, des Compagnies de chemins de fer, qui s'y refusaient jusque-là, que des wagons-poste soient attelés à certains trains à marche rapide. L'administration insistera pour que la mesure s'étende à tous les grands trains de luxe. De plus, des appareils spéciaux en service dans des pays étrangers seront employés ; ils permettront, sans que le train s'arrête, de rafler au passage ou de déposer sur les quais des gares les sacs de correspondances.

Sur les lignes secondaires, où les trains sont rares, pourront être mises en circulation des automobiles sur rail : des « draisines », mues par des moteurs d'automobiles.

Mais il est des régions où même le rail du « tortillard » ne pénètre pas. Dans ces régions déshéritées, le camion automobile, qui a fait ses preuves pendant la guerre, va suppléer le train. L'administration envisage une utilisation commerciale.

« Nos camions automobiles, ou nos autobus, nous disait M. Pasquet, seront des plus utiles, car, non seulement ils porteront rapidement la correspondance, mais aussi les voyageurs et les marchandises. Ils amèneront directement de la campagne au bourg ou à la ville les produits du cultivateur, que le consommateur achètera à meilleur compte, puiqu'il n'aura pas à passer par des intermédiaires. Ce ne sera pas à dédaigner par les temps de vie chère qui se prolongeront sans doute longtemps encore. Enfin, les recettes réalisées sur le transport des voyageurs et des marchandises nous permettront de réduire heureusement nos frais d'exploitation.

» Dans l'Aveyron, dans le Puy-de-Dôme, des services d'auto-camions fonctionnent à la satisfaction générale, ce qui nous encourage à persévérer dans cette voie.

» La cessation des opérations militaires va rendre disponible une quantité considérable d'auto-camions des armées, dont bon nombre pourront être acquis, transformés et utilisés dans nos services postaux. »

Les Assemblées départementales, Conseils municipaux, Conseils généraux ont donc tout intérêt à s'aboucher le plus rapidement possible avec l'administration des P. T. T.

***

L'administration, qui semble décidée à entrer résolument, — mais oui ! — dans les voies modernes et qui, ici encore, retire un enseignement de la guerre, pousse activement ses essais en vue de développer la poste par avions. Encore estime-t-elle qu'il faut ne procéder qu'avec une certaine mesure, en se gardant d'un engouement qui pourrait entraîner des déceptions. Par exemple, si l'on peut concevoir l'utilité de faire transporter des correspondances, le jour, sur des parcours comme Paris-Bordeaux, Paris-Lyon, Paris-Marseille, à quoi bon avoir recours à ce même mode de transport la nuit ? La navigation aérienne, les atterrissages sont difficiles, dangereux ou impossibles la nuit à cause de la brume et de l'obscurité. De plus, les correspondances venues par avions qui seraient entreposées jusqu'aux heures de la matinée ou commencent les manipulations postales perdraient tout le bénéfice de l'avance que leur aurait valu le transport aérien. En pareils cas, le chemin de fer suffit donc à la tâche.

La poste par avions peut rendre de réels services le jour sur des itinéraires reliant des grands centres français ou français et étrangers : Paris-Bruxelles, Paris-Londres, Marseille-Rome, Bordeaux-Madrid ; en portant aux ports d'embarquement des lettres urgentes recueillies après le départ des trains transatlantiques. La poste par avions donnera encore des résultats extrêmement appréciables sur les itinéraires où le bateau fait perdre beaucoup de temps (Nice-Corse-Sardaigne-Tunisie, ou Marseille-Alger par exemple), ou sur ceux où le rail manque et où l'auto-camion ne peut être employé : en Tunisie, en Algérie, au Maroc, dans nos colonies plus lointaines.

La tâche n'est pas impossible à accomplir. Le courrier aérien fonctionnant avec régularité existe. Il existe même depuis huit mois : aux Etats-Unis, entre New-York et Washington.

Ce qui est faisable de l'autre côté de l'Océan l'est de celui-ci. L'administration des P. T. T. a le ferme dessein de nous le prouver.

Louis DAUSSAT.

Citations à l'Ordre

— Le maréchal de France, commandant en chef les armées françaises de l'Est, cite « Tirailleur du 1er régiment, du 27 mars 1919, M. Joseph-François-Etienne Briançon, officier d'administration de 1re classe territorial, à un hôpital d'évacuation : « A rendu de grands services depuis le début de la guerre, comme officier gestionnaire d'une ambulance divisionnaire, contusionné au bras par éclat d'obus, en septembre 1914, sous Verdun. Très actif et très dévoué, esprit très militaire, s'est particulièrement distingué le 21 avril 1918, dans la Somme, alors que les locaux occupés par son ambulance venaient d'être détruits par un obus, en dirigeant avec beaucoup de sang-froid l'évacuation des blessés et le chargement de tout le matériel sous un violent bombardement, donnant à tous l'exemple du calme et du courage. »

M. l'officier d'administration Briançon demeure à Bordeaux, 24, rue Scaliger.

— Est cité à l'ordre du régiment, du 12 janvier 1919, Eugène Bereneau, soldat de 2e classe au 7e d'infanterie coloniale, 1re compagnie : « Au cours des journées des 15, 16 et 17 juillet 1918, a fait preuve d'un brillant courage en restant à son poste sous le bombardement violent de l'ennemi. »

Ce jeune soldat demeure à Bordeaux, rue Dalon, 77.

— Est cité à l'ordre du régiment, Célestin Toujan, soldat au 135e d'infanterie, 1re compagnie : « Grenadier d'élite, a l'attaque du 23 juillet 1918 a fait preuve de courage et du plus profond mépris du danger. A maintenu l'ennemi en respect avec ses grenades alors qu'il essayait de contre-attaquer et a participé à la capture de plusieurs prisonniers. »

— Est cité à l'ordre de la division, Maurice Soubiron, lieutenant à la 15e compagnie du 367e R. I. : « Blessé côte 304, le 29 juin 1917, en se portant à l'attaque d'une tranchée ennemie. A fait preuve d'une grande énergie au poste de secours, en exigeant que des hommes soient soignés avant lui. »

La famille de cet officier, tombé au champ d'honneur, habite Bordeaux, 22, rue Jean-Jacques-Rousseau.

— Est cité à l'ordre du régiment, Jean Dureau, soldat de 2e classe au 7e régiment d'infanterie coloniale, C. H. R. : « Très bon soldat, dévoué et brave. Au front depuis juillet 1916, a toujours consciencieusement fait son devoir. Deux blessures. »

Ce brave soldat est originaire de Sainte-Terre.

— Est cité à l'ordre du régiment, François Hiriart, 27le R. A. C. P. : « Jeune maître pointeur dévoué, a participé dans tous les combats où le régiment s'est engagé. Est resté sur son siège de pointeur, même pendant les plus violents bombardements. »

— Est cité à l'ordre du régiment, Gaston Maret, sergent-major au 55e R. I. C. H. R. : « Sur le front depuis le début de la campagne, a constamment fait preuve de courage sous les plus violents bombardements, notamment à la Haute Chevauchée et en Champagne. »

La famille de ce vaillant sous-officier demeure à Bordeaux, 24, rue Planterose.

— Est cité à l'ordre de la brigade, le soldat Georges Pouvereau, du 57e d'infanterie : « Soldat très courageux. Le 1er septembre 1918, au passage de l'Ingon, s'est élancé avec un entrain superbe à l'assaut d'une position fortement organisée et défendue, contribuant ainsi à la capture d'un grand nombre de prisonniers et de mitrailleuses. Blessé au cours de l'action. »

Ce brave est originaire de Sauveterre (Gironde).

— Est cité à l'ordre de la 2e armée, le médecin aide-major Robert Donèche, de l'H. O. E. 33 : « A montré les plus belles qualités de courage et de dévouement auprès des malades et blessés au cours d'un bombardement de nuit par avion de sa formation. »

— Est cité à l'ordre du régiment, du 10 janvier 1919, Henri Garraud, soldat au 120e d'infanterie : « Très bon soldat, brave et dévoué. S'est toujours comporté avec beaucoup de courage et d'entrain, notamment dans la période de juillet à novembre 1918, où il a rempli les fonctions de cycliste à la division. »

— Est cité à l'ordre de la division, Jean Génestin, de Libourne, brigadier au 12e chasseurs : « Très énergique, prêt à accomplir toutes les missions périlleuses, s'est particulièrement fait remarquer par son audace pendant les reconnaissances faites dans les journées des 6 et 7 septembre 1918. »

— Est cité à l'ordre de la division, Pierre Bertheau, soit au 22e d'infanterie coloniale : « Tireur au canon de 37, d'un courage et d'un sang-froid remarquables, faisant au combat l'admiration de ses camarades. Le 24 juillet 1918, sa pièce venant d'être repérée et bombardée par des avions ennemis, a continué à assurer la mission qui lui avait été confiée. Blessé, n'a quitté son poste que sur l'ordre de son chef de pièce.

A été cité à l'ordre de la brigade le 30 avril 1917, en ces termes : « Bon et brave soldat, au front depuis le 4 août 1914. Blessé le 16 août 1915. Belle conduite au feu le 16 avril 1917. »

Autre citation à la brigade, du 5 décembre 1917 : « Tireur du canon Stokes. Dans les combats des 12 et 13 octobre 1917, sa pièce ayant été repérée, a continué de tirer malgré le feu violent de l'ennemi, faisant l'admiration de ses camarades. »

A ce brave, dont la famille habite Vérac, nos sincères félicitations.

— Est cité, Louis Valade, de Saint-Sulpice-de-Cameyrac : « Observateur du régiment, s'est proposé spontanément au début de l'attaque du 8 août pour assurer la liaison entre les bataillons de première ligne et le poste avancé de renseignements, et continué pendant toute la durée de l'attaque, malgré les difficultés du terrain et les feux violents de mitrailleuses, à accomplir sa mission périlleuse. A été ainsi le premier à donner des renseignements précieux au commandement, et a permis à l'artillerie d'appuyer sérieusement la progression des troupes d'assaut. »

— Est cité à l'ordre, René Dutruch, caporal téléphoniste, 21e bataillon du 1er d'infanterie coloniale : « Caporal chargé des services téléphoniques de son bataillon, a rendu de très utiles services au cours des opérations de la force « C », le... En bien des cas, alors que les communications téléphoniques entre les différentes unités de la colonne étaient d'un intérêt vital, a, sous le feu de l'ennemi et dans les circonstances les plus difficiles, installé et maintenu les communications nécessaires. »

Attribution de la médaille du Mérite militaire anglais.

Ce courageux caporal est un ancien élève de l'école des garçons de Saint-Loubès.

— Un de nos concitoyens, M. Pierre Discazeaux, soldat au 319e régiment d'infanterie, 15e compagnie, a été l'objet des deux citations suivantes à l'ordre du régiment :

Du 19 avril 1917 : « Agent de liaison auprès du commandant de la compagnie, le 23 août 1917 a assuré sous un bombardement, avec un bel entrain et un parfait mépris du danger, la liaison entre son capitaine et le chef de section attaqué. »

Du 25 février 1918 : « Soldat très brave, patrouilleur hardi, partit et prit part comme volontaire le 28 février 1918, à une reconnaissance périlleuse poussée en plein jour jusqu'à 1,500 mètres de notre ligne, faisant preuve de courage et d'audace. »

— Est cité à l'ordre du régiment, le téléphoniste Pierre Dupé : « Dévoué et brave, ayant conscience de son devoir. S'est particulièrement distingué dans la période du 5 au 10 octobre en réparant les lignes téléphoniques sous de violents bombardements. »

Ce brave soldat téléphoniste est originaire de La Teste.

— Est cité à l'ordre de la division, le soldat Kléber Bruneteau, du 49e R. I., 3e compagnie : « Soldat très courageux et d'un bel exemple, toujours volontaire pour les missions périlleuses. Le 19 octobre 1918, se lançant à la suite de son chef de section, a contribué à la prise de trois mitrailleuses et de trente prisonniers. »

Ce brave est un ancien élève du Bouscat, et habite avec sa mère, marchande à la barrière du Médoc.

— Est cité à l'ordre du régiment, Louis Braquessac, maréchal des logis au 101e régiment d'artillerie : « Jeune sous-officier d'une conscience et d'un dévouement remarquables, a fait preuve du plus grand sang-froid et du plus beau courage, en assurant sa mission d'observateur ou d'agent de liaison au cours des opérations de juillet à septembre 1918. Le 24 juillet, n'a pas hésité à se porter dans un endroit fortement battu pour reconnaître un itinéraire qui devait être emprunté par le groupe. »

Ce sous-officier est originaire de Margaux.

L'enseignement maritime

Deux décrets et trois arrêtés du ministre du commerce et du commissaire aux transports maritimes et à la marine marchande, que les intéressés trouveront tout au long dans le *Journal Officiel* du 25 mars, transforment complètement le système d'étude antérieurement en vigueur dans les écoles d'hydrographie.

Désormais fonctionneront des écoles nationales de navigation qui, par les cours techniques et ceux de l'enseignement proprement dit, seront en mesure de préparer la formation pratique, morale et intellectuelle des futurs officiers de la marine marchande.

Aux anciens programmes viennent s'ajouter fort heureusement des cours d'hygiène navale et de morale professionnelle. De plus, des bourses de 1,200 francs et des demi-bourses de 600 francs en faveur des élèves et de leurs familles, distribuées suivant des dispositions bien spécifiées par un des arrêtés, rendront les nouvelles écoles nationales de navigation accessibles aux enfants des parents peu fortunés, ce qui est souvent le cas dans nos milieux de marins côtiers.

Dans notre région maritime, très nombreux sont les jeunes gens qu'intéresse la nouvelle organisation de ces cours pratiques ; aussi croyons-nous utile de la leur signaler. Nous retenons également certaines dispositions qui reposent sur une parfaite entente de l'administration maritime avec les ministères de l'instruction publique et du commerce (enseignement technique et professionnel).

Il est en effet bien établi que l'enseignement préparatoire aux écoles nationales de navigation sera organisé avec le concours des écoles primaires supérieures et des cours complémentaires, puis avec celui des écoles pratiques de commerce et d'industrie, spécialement celles qui se trouvent voisines des centres maritimes.

Ainsi, l'enseignement donné par les écoles nationales de navigation ne sera plus alourdi par la nécessité d'apprendre aux élèves et de leur remémorer des connaissances dont ils devront être pourvus, notamment en ce qui concerne la langue française, la géométrie, l'algèbre et la géographie.

Le personnel enseignant sera recruté également en plein accord avec les trois ministères collaborant à la bonne marche des études : marine, instruction publique et commerce.

Enfin, l'arrêté réglant la question de discipline prévoit l'entrée, dans le conseil des professeurs avec voix consultative, de deux élèves désignés par leurs camarades dans tous les cas où le conseil est appelé à examiner une affaire disciplinaire. « Convier ainsi des élèves adolescents à la police de l'établissement scolaire dont ils forment l'effectif n'est pas une « innovation », déclare M. le Commissaire à la marine marchande, car la même idée a été appliquée, paraît-il, dans un grand établissement national de la première République et elle est mise en pratique en pays étrangers. » C'est en tout cas une initiative assez hardie qui ne restera certainement pas isolée, surtout si elle donne les bons résultats qu'on espère.

L. AMBAUD.

Petite Correspondance

— J. C. V., 11. — 1. Les loyers qui ont été payés par un mobilisé restent acquis au propriétaire. — 2. Six mois après la démobilisation. Par conséquent, pour vous, le 1er octobre. — 3. Pour les poursuites, il faut attendre six mois après la signature de la paix.

— Abonné, 17-24, Abel. — 1. S'il habitait cette maison avant sa mobilisation, on ne peut pas lui donner congé. — 2. Le locataire mobilisé peut résilier son bail, le propriétaire ne le peut pas.

— A. H. H. — Non, pas de congé, ni d'augmentation si le locataire a signifié par huissier son intention de continuer à occuper le logement aux mêmes conditions de prix pendant toute la guerre plus deux ans après signature de la paix. Loi du 9 mars 1918.)

— G. C., 190. — Oui, mais vous devez faire signification par huissier dans les trois mois qui suivront votre démobilisation.

— Un démobilisé, E. R. 16. — 1. Non. — 2. Vous devez recommencer à payer six mois après votre démobilisation. — 3. Deux ans (voir ci-dessus). — 4. Non, le nouveau propriétaire est lié, comme son prédécesseur, vis-à-vis de vous.

— L. R. — En principe, vous êtes exonéré, mais faites régler l'affaire par le juge de paix, qui vous accordera tous les délais.

— P. B. V., Brive. — Vous étiez exonéré d'office pendant tout le temps où vous avez été mobilisé. Il faut revoir votre avocat.

— M. G., 29. — Oui, elle y a droit. Demande à adresser au maire de sa résidence.

— J. A. S. — Même réponse.

— 25, 13, H. M. — 1. Oui, six mois. — 2. Oui, vous devrez payer alors. — 3. Signification trois mois.

— Damy. — Non, vous ne le pouvez pas.

— Jean Jeanne. — Vous êtes exonéré de plein droit si vous habitiez cette maison avant d'être mobilisé.

— Narbonne, C. L. — Le vapeur « Hudson » appartient à la Compagnie Transatlantique. Il a 130 mètres de long. Il fait actuellement le service Bordeaux-New-York, pour les Américains exclusivement.

— F. J., 57. — Voyez le juge de paix, qui vous accordera des délais. Vous n'êtes pas dans les conditions pour bénéficier de la loi du 9 mars 1918.

— Dax, XXX. — Merci. C'était une erreur, en effet, le général Flite est bien gouverneur de Calais et non de Dunkerque.

— Lecteur quotidien, Saint-Jean-d'Angély. — Un père qui n'a pas reconnu un enfant naturel n'a aucun droit sur lui.

— A. H., 6,125. — Votre employeur doit vous reprendre dans les mêmes conditions qu'avant votre mobilisation, sauf impossibilité absolue dont il doit faire la preuve.

— M. D., Art. — L'Odéon a été construit par les architectes de Wailly et Peyre. Terminé en 1782, il a été inauguré le 9 avril de la même année. Il contient 1,500 places.

— Clochotte, M. A. — Solde d'un chef de bataillon, de 7,200 à 8,100.

Maître JACQUES.

Le Carnet de la Femme

The Lady's book

Temps gris. Le ciel d'avril qui meurt est brouillé comme certaines questions diplomatiques, mais faisons confiance au Printemps et à la Victoire. Beaucoup d'élégants et d'acheteurs alliés chez nos grandes couturières et nos grandes modistes parisiennes. On sent que le soleil — et avec lui, les joliesses de l'été sont proches. Il y a du reste du monde partout, sur nos boulevards, au théâtre, dans les restaurants, les cafés, les cinémas, et même dans des « cours de danse » autorisés par M. Pams, car il faut noter que les bals sont interdits, mais qu'il est permis à des professeurs de danse, de réunir leurs élèves (sans commentaires). Partout certaines femmes frappent par leur don d'attirer et de retenir... C'est qu'en plus de leurs charmes naturels, ces femmes connaissent le parfum qui crée une atmosphère de fine séduction, et qu'elles emploient le *troublant et magique bouquet du parfumeur parisien si en vogue : « Un jour viendra » d'Arys. Dépôts maison Bellais, 10, rue Vital-Carles, Bordeaux ; maison Castillon, 25, rue Sainte-Catherine, Bordeaux.*

La chevelure est incontestablement un puissant attrait chez nous toutes, et... un perpétuel souci, avec ses ennemis les pellicules, la décoloration, quoi encore ?... Réclamez d'urgence à *l'administration G. Senet, 26, rue du Quatre-Septembre, Paris, un flacon d'Extrait capillaire des Bénédictins du mont Majilla.* Vous aurez des cheveux brillants, légers, fins et flous. Songez aux « *fêtes du triomphe* » et à être impeccables.

Je ne sais pas si les clientes de nos *maîtres coiffeurs bordelais, MM. Lauga et Benais* ont adopté la *coiffure de « Sa Majesté La Paix »*, coiffure égayée par des fleurs et de minuscules ampoules électriques alimentées par une pile minuscule cachée dans le corsage, mais je puis affirmer que ce nouveau genre exécuté dans les *salons de MM. Lauga et Benais* fera fureur certains soirs, et qu'ils détiennent en *leur Faculté de Beauté*, des *masseuses* et des *produits parfaits* contre les ravages du temps. A ce sujet, je recommande *la Crème de Beauté.* L'essayer, c'est l'adopter ; *3, rue Huguerie, 30, allées de Tourny, Bordeaux. Téléph. 10-52.*

ROLANDE.

« *Josette* ». — Reçu votre lettre. Voulez-vous me donner votre adresse. Impossible répondre ici. Comptez sur ma discrétion. S'il vous faut une *eau* souveraine contre boutons, taches de rousseur, rides précoces, etc., achetez à *la Parfumerie Ninon, 31, rue du Quatre-Septembre, Paris*, un flacon de *la Véritable Eau de Ninon.*

Comme *Dentifrice, le CRESSOL*, en vente partout. Existe en liquide, poudre, pâte, savon.

CONTES ET NOUVELLES

UN SOIR DE PLUIE

Ils étaient réunis dans une salle étroite et basse, au fond du bar. Trois tables, quelques chaises, une banquette dont le cuir était crevassé, une glace recouverte d'inscriptions grossières. Les hommes avaient fini de jouer aux cartes. Les filles fumaient des cigarettes. Il y avait là une partie de la bande du Sébasto : le Rouquin des Halles, le Frisé, Eugène surnommé l'Anguille, le Marseillais, Amélie dite la Tignasse, la grande Marcelle et la môme Mirette.

Le Marseillais achevait de raconter comment il était parvenu à dépister les inspecteurs de la Sûreté qui, la veille, le pourchassaient, lorsque le Rouquin cracha le morceau de cigare qu'il mâchonnait depuis un moment, et, frappant sur l'épaule du Marseillais, déclara : « Tu crânes parce que débutes. Tu t'figures qu'tas fait du travail difficile. Et comme tu crosses à l'orateur et qu't'as l'air d'un Espagnol, ça suffit pour qu'les femmes t'admirent. Vois moi les yeux de la Tignasse qui s'pâme rien qu'en t'écoutant, quand toute ton aventure, c'est d'la roupie... »

La Tignasse, une grosse fille blonde au corsage vert, qui n'avait cessé de regarder le Marseillais pendant son récit, protestait d'une voix éraillée ; le Marseillais s'était levé brusquement et, les poings levés, menaçait en l'injuriant son interrupteur. Le Rouquin continuait de sourire. Il prit dans sa poche son couteau à cran d'arrêt, l'ouvrit, en planta la lame dans une table et dit lentement : « On s'expliquera après... Tu sais qu'j'ai jamais eu peur d'un homme. J'aurai ta peau quand j'voudrai. Seulement, auparavant, j'tiens à dégoiser mon boniment. Ça t'instruira. Tu comprendras dans un instant la différence qu'y a entre un beau souvenir et d'la blague, et pourquoi nous autres, les vieux du métier, on n'éprouve pas l'besoin, pour des trucs à la manque, d'poser aux mariolles devant les copains... »

Le Marseillais allait se jeter sur le Rouquin, toujours impassible. Le Frisé et l'Anguille s'interposèrent. Chaque chose à son tour. Le programme promettait une histoire et un duel. Le duel aurait lieu tout à l'heure. Maintenant, on attendait l'histoire.

« Vous avez connu Lioret ? » demanda le Rouquin. — « Quel Lioret ?... » — « L'inspecteur de la préfecture ? » — « Oui. » — « C'lui qu'on a assassiné un soir à Belleville ? » ajouta la grande Marcelle, tandis que la môme Mirette précisait : « Même que la police est si pochetée qu'elle n'a jamais pu découvrir le type qui a fait l'coup... »

— « C'est moi, » affirma tranquillement le Rouquin des Halles en allumant un nouveau cigare. — « Toi ? » — « Comment ? » — « C'est toi ! » Des exclamations s'entrecroisèrent où s'exprimaient la surprise, l'admiration ou l'inquiétude des auditeurs. Mais aucune ne marquait la moindre incrédulité. Le Rouquin n'avait pas l'habitude de mentir... Cependant, l'aveu était si imprévu, le crime avait eu jadis un tel retentissement que tous les regards se fixèrent sur les yeux gris, ironiques et cruels du bandit, qui s'en aperçut et, cachant mal la joie que lui causait l'effet produit par ses paroles, reprit :

« Vous auriez beau m'dévisager jusqu'à d'main qu'vous n'sauriez rien d'plus si j'voulais pas bavarder. Mais j'n'le fais pas au chiqué. Vous réclamez des détails. J'vais vous en coller pour votre argent... en l'honneur de l'anniversaire... Oui, y a juste onze ans aujourd'hui. C'est sans doute à cause de ça qu'ça m'est revenu, en entendant jacter l'Marseillais. A c't'époque, je n'travaillais pas encore avec vous autres. J'étais dans la bande des Cinq-Points de Charonne. Les Cinq-Points, rapport au tatouage que vous voyez'ici, sur le pouce...

» Bref, j'étais r'cherché par la police pour une agression nocturne. Un cocher démoli dans la rue de la Roquette... par des camarades... car on m'inculpait à tort, soit dit en passant. Donc, les inspecteurs avaient mon signalement et on me traquait au p'tit bonheur, de droite à gauche. Vous d'vinez que j'ne moisissais pas longtemps chez les mêmes amis et que j'ne me hasardais pas à prendre l'air en plein jour.

» Ce soir-là, — j'l'aurai dans ma mémoire tout'ma vie, — c'était un soir de pluie... un d'ces soirs où, comme y a personne sur les trottoirs, on n'peut pas songer à d'l'ouvrage intéressant... J'étais entré dans un bar de Belleville pour y boire un café rhum, afin d'être à l'abri de la flotte qui tombait sans interruption. J'avais vidé mon verre... j'n'avais remarqué aucune figure louche et j'm'apprêtais à m'débiner pour aller m'coucher. Avant d'sortir, j'regardais dehors en effaçant la buée des vitres. Pas d'promeneurs... la chaussée déserte... rien d'suspect. En route !

» Je marchais assez vite, les deux mains dans les poches, le col d'mon veston relevé, la visière d'ma casquette rabattue sur les yeux, quand brusquement j'eus la sensation qu'on m'sulvait... Vous connaissez ce truc-là. On n'pense à rien... et soudain on sent dans l'dos une chose, comme un fluide, qui vous tire et vous force à vous r'tourner en arrière... Mois, j'fis demi-tour... J'm'attendais à voir quelqu'un... La peau. J'étais seul. « Je m'suis trompé, » murmurai-je, et je continuai ma route. Pourtant, j'n'étais plus tranquille. J'm'étais dit : « Je m'suis trompé, » mais ça n'suffisait pas à m'convaincre. J'sentais toujours dans le dos le fluide qui me tirait... et plus je m'payais ma propre tête, en m'moquant d'ma peur, plus ça persistait...

» Tout d'un coup, en zyeutant pour la dixième fois derrière moi, j'mets dans l'mille. Un type qui s'dissimulait sous les portes des maisons quand j'm'arrêtais et qui repartait quand j'repartais... A onze heures du soir... sous la pluie... cet individu habillé comme un ouvrier et qui s'obstinait à me filer en s'cachant. J'avais rien d'un Rothschild, et c'est pas à ma galette qu'on en voulait. Je n'redoutais aucune vengeance. J'avais donc affaire à un policier camouflé qui m'aurait sauté sur l'poil et terrassé en cinq sec sans ma volte-face opérée à point. J'n'eus pas une seconde d'hésitation. La rue était tranquille. A dix mètres, mon bonhomme, surpris, fouillait dans son veston. Je bondis sur lui... J'avais deviné juste... L'ouvrier... c'était l'inspecteur Lioret... Comment se trouvait-il là ? M'suivait-il depuis ma sortie du bar, ou m'avait-il reconnu par hasard au cours d'une enquête qui n'me concernait pas. J'suppose cett'dernière machine, sans quoi ils auraient été deux. D'ailleurs, j'ne raisonnai pas longtemps... l'occasion était favorable. Si j'ne descendais pas Lioret, il m'crochait, et comme j'avais déjà quatre ou cinq séjours à Fresnes, j'étais bon... Il esquiva le coup d'tête que j'lui destinais et tenta d'me saisir par le bras. Je m'dégageai et j'lui sautai à la gorge... Des mains d'ancien travailleur, ça sert toujours. Cravaté avec des battoirs pareils, un client n'vaut pas cher. Vainement, Lioret essaya d'dénouer ces phalanges et d'me briser les jambes à coups d'pied. J'étais obligé de me hâter... je serrai... ça craqua... j'entendis un râle... Lioret était cuit...

» J'allais laisser son cadavre s'écrouler par terre et me défiler en vitesse, lorsque avec terreur j'aperçus sur l'trottoir opposé au mien deux pèlerines à capuchons qui s'avançaient en pères peinards d'notre côté. Deux flics... oui, deux flics qui arrivaient d'une rue voisine et qui venaient d'tourner dans notre rue, à deux cents pas. Y a pas d'fausse honte. J'avoue qu'j'ai tremblé... j'devais être blanc comme une nappe... j'suais froid... Mettez-vous à ma place. Prendre la fuite, c'était lancer la rousse à ma poursuite et l'arrestation cinq minutes après. Rester, c'était le flagrant délit, l'arrestation immédiate... Dans les deux cas, les assises, et puis, un jour, à l'aube, le boulevard Arago, l'outil à Deibler et l'panier de son...

» Les deux pèlerines se rapprochaient... j'les voyais grossir... grossir... et les mains crispées, j'continuai, sans plus savoir ce que j'faisais, à serrer sur moi le corps de Lioret, dont les yeux, encore fixes d'épouvante, me regardaient. C'était effroyable... j'avais l'air d'embrasser un ivrogne. Ce fut pourtant l'inspiration... Je traînai contre la porte de la maison la plus proche le corps de Lioret, et je lui parlai comme j'eusse parlé à un homme ivre : « Eh bien ! » quoi... mon vieux... c'est rien... t'es » saoul... Quoi ?... ça va plus... t'en mour» ras pas... »

» Je tournais le dos aux agents pour masquer la figure convulsée de Lioret. J'entendais les pas devenir plus distincts et heurter le macadam dans le silence... Je continuai à crier pour qu'les autres m'entendent : « T'inquiét'plus à présent... T'es chez toi. » On va t'ouvrir... »

» Les agents s'étaient arrêtés sur le bord du trottoir, en face... S'ils avaient traversé, j'étais perdu... J'n'bougeais pas... j'attendais l'destin... Une voix m'interpella. J'répondis, sans tourner la tête : « C'est rien... » Un ami qui est saoul... Mais n'y a pas » d'danger... Nous sommes rendus... »

» Et passant une main par-dessus la tête grimaçante du cadavre, qui avait l'air de ricaner, je fis semblant de tirer la sonnette d'la maison...

» La pluie redoublait... les flics s'éloignèrent en plaisantant... le bruit de leurs pas décrut... les deux pèlerines disparurent... j'étais sauvé...

» Ça n'empêche, Marseillais, que j'ai vécu là dix minutes terribles... dix minutes que j'n'oublierai jamais... Voilà pourquoi j'avais l'droit de traiter de roupie ton aventure à côté d'la mienne. »

L'Anguille, le Frisé, la Tignasse, la grande Marcelle et la môme Mirette regardèrent en hochant la tête le Rouquin, qui conclut :

« J'suis pas bavard d'habitude. J'ai peut-être eu tort de raconter c't'histoire... Mais j'men f... D'abord y a prescription... et puis y a toujours trois pouces de ma lame ou le coup de Lioret pour celui ou celle qui aurait la langue trop longue... »

René GIRARDET.

Revue de la Semaine

Bordeaux, 27 avril.

GRAINS ET FARINES

Blés. — Malgré la fraîcheur relative de la température, les terres ont profité des dernières journées ensoleillées et se sont asséchées un peu partout. La culture se hâte à ses travaux le plus possible, mais il est trop tard pour semer des blés de printemps avec chances de succès. Les blés en terre se développent dans de bonnes conditions, et les plaintes sur leur situation sont moins nombreuses qu'il y a quelques jours, malheureusement les surfaces ensemencées seront en forte diminution.

La culture, occupée à ses travaux, a déserté les marchés, et les offres sont des plus restreinte ; mais l'importation en blés et farines reste très forte, et, malgré les besoins de la consommation pour les mois restant à courir, la soudure des deux campagnes paraît assurée.

On cote : Blés de pays, 75 fr. les 100 kilos nets nus, pris en culture.

Farines. — L'approvisionnement en blé est très réduit dans beaucoup d'usines qui ont dû restreindre ou même arrêter leur fabrication. Les arrivages en farines américaines sont assez importants pour combler le déficit, et la répartition en boulangerie reste régulière.

On cote : Farine entière ou mélangée de succédanés, 50 fr. les 100 kilos nets nus, pris au moulin.

Issues. — Par décret du 25 avril courant, la taxe sur les sons a été abrogée et la vente en est devenue libre. C'est un pas de plus vers la liberté commerciale que les consommateurs eux-mêmes réclament depuis longtemps. Les cours subiront donc à l'avenir la loi de l'offre et de la demande, et les acheteurs pourront être exactement renseignés sur les cours réels.

Avec les fourrages verts, la consommation se réduit, mais les expéditions ne sont pas abondantes, et sur place le disponible immédiat est assez rare.

On cote : 42 fr. 50 à 44 fr. les 100 kilos nus, gare du quai Bordeaux, par 100 kilos minima.

Seigles. — Les offres n'ont aucune importance.

On cote : 55 fr. les 100 kilos nets nus, pris en culture.

Orges. — La culture a profité de la période actuelle de beau temps pour activer les semailles de orges de printemps, et les surfaces ensemencées seront certainement plus élevées que celles de l'année dernière. La répartition entre les malteries et les brasseries est toujours assurée par les bureaux permanents, et aucun lot n'est attribué au commerce.

On cote fr. 55 les 100 kilos nets nus, pris en culture.

Avoines. — Les apparences des avoines d'hiver sont satisfaisantes, mais les semailles de printemps n'ont pu se faire en temps voulu et le déficit de la prochaine récolte sera probablement très élevé.

Les besoins de la consommation restent très grands, alors que les attributions faites à notre département sont dérisoires. On cote fr. 55 les 100 kilos nets nus, en culture.

LES RECOLTES AUX ETATS UNIS

Les récoltes aux Etat-Unis se présentent très bien

SES DEUX GRANDS AMOURS

Les deux grands amours d'une bonne mère de famille : son enfant et son DENTOL.

Le Dentol (eau, pâte, poudre, savon) est un dentifrice à la fois souverainement antiseptique et doué du parfum le plus agréable.

Créé d'après les travaux de Pasteur, il raffermit les gencives. En peu de jours, il donne aux dents une blancheur éclatante. Il purifie l'haleine et est particulièrement recommandé aux fumeurs. Il laisse dans la bouche une sensation de fraîcheur délicieuse et persistante.

Le Dentol se trouve dans toutes les bonnes maisons vendant de la parfumerie et dans les pharmacies.

Dépôt général : **Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris.**

CADEAU Il suffit d'envoyer à la Maison FRERE, 19, rue Jacob, Paris, soixante-quinze centimes en timbres-poste, en se recommandant de la *Petite Gironde*, pour recevoir, f° par la poste, un délicieux coffret contenant un petit flacon de **DENTOL**, une boîte de **Pâte DENTOL**, une boîte de **Poudre DENTOL** et un échantillon de **Savon dentifrice DENTOL.**

CHARGEMENT POUR ALGER

"Les GRANDS ETABLISSEMENTS FRANCE-ALGERIE", 3, 5, 7, cours du Pavé-des-Chartrons, et 1, quai des Chartrons, BORDEAUX, informent Messieurs les Chargeurs que le Vapeur MERCATOR, prend charge à destination d'Alger. — Téléph. 42.36 et 14.80.

LA TEINTURE IDÉALE

permet aux MÉNAGÈRES

de teindre économiquement elles-mêmes, en NOIR et toutes nuances, tous VÊTEMENTS : coton, laine, mi-laine, soie, etc.

VENTE DANS TOUTES DROGUERIES, MERCERIES, etc.

Adresse : **TEINTURE IDÉALE, 55, place de la République, LYON**

PHILATÉLISTES
Demandez les **Prix Courants** des **TIMBRES-POSTE de GUERRE et OCCASIONS** envoyés gratis et franco par la Maison
THEODORE CHAMPION
18, rue Drouot - Paris

PLUS SOLIDE — **PNEU HUTCHINSON** — PLUS SOLIDE
VÉLO — MOTO — AUTO
QUE L'ACIER — QUE L'ACIER

VÊTEMENTS Imperméables
Marque **A L'AIGLE**

Pour obtenir un superbe **AGRANDISSEMENT PHOTOGRAPHIQUE** adressez une petite photographie qui vous sera rendue intacte, et joindre **10 francs**, à
L'AGRANDISSEMENT
46, rue de Provence, PARIS

LOTION MEROVINGIENNE à formule médicale souveraine contre la chute des cheveux et les pellicules. **En vente partout.** Dépôt pour la région : **M. PETAVY**, 37, rue Esprit-des-Lois, BORDEAUX.

VENTE directe aux **CONSOMMATEURS**
Tous les articles de bonneterie : PALETOTS mérinos, grand col, ceinture, écharpe, bordeaux, marine, violet, prune, vendus partout **66 fr. : 49 fr. — Les mêmes**, belle laine, partout **50 fr. : 38 fr. — Les mêmes** en laine, partout **40 fr. : 31 fr.**
Conte mandat **Bonneterie Centre, Saint-Flour (Cantal).**

SULFATES
DE CUIVRE
en Cristaux ou Neiges
BOUILLIE ROUCH Frères
LA CUVE
Vendus au plus bas du cours
Ecr. ROUCH Frères, 48, allées Lafayette, TOULOUSE

CONTRIBUTION SUR LES BENEFICES DE LA GUERRE
supplément au Commentaire, loi 1er juillet 1916, par MM. **HOUPIN & MAGUÉRO**. Prix, 6 francs, plus port. Paraît chez TENIN, 22, rue Soufflot, Paris. Commentaire et supplément, ensemble **15** francs, plus port.
REVUE DES BENEFICES DE LA GUERRE
74, rue Rome, Paris (8e). Abonn. annuel, **25** fr. Dir^r, Edouard **MAGUERO**

GARAGE GIRONDIN
33-35, route du Médoc, Le Bouscat-Bordeaux Téléph. 22.82
MM. H. & E. CHAUSSADE Frères ont l'honneur d'informer leur nombreuse clientèle qu'ils ont rouvert leur **Garage et Atelier de Réparations** pour toutes **Voitures ou Camions automobiles**, et qu'ils sont tout dévoués aux ordres de leurs amis et clients.
Agents exclusifs des Automobiles
CHARRON Limited

Chicorée CAOUA
exquise rafraîchissante
GARANTIE PURE

606 INSTITUT SEROTHERAPIQUE
BORDEAUX, 25, rue VITAL-CARLES
T. l. jours, jusqu'à 6 h., et jusqu'à 7 h. lundi, jeudi et samedi
Brochures et renseignements sur demande

Maladies de la Femme

LE RETOUR D'AGE

Toutes les femmes connaissent les dangers qui les menacent à l'époque du **RETOUR D'AGE.**

Les symptômes sont bien connus. C'est d'abord une sensation d'étouffement et de suffocation qui étreint la gorge, des bouffées de chaleur qui montent au visage pour faire place à une sueur froide sur tout le corps. Le ventre devient douloureux, les règles se renouvellent irrégulières ou trop abondantes et bientôt la femme la plus robuste se trouve affaiblie et exposée aux pires dangers. C'est alors qu'il faut sans plus tarder faire une cure avec la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

Nous ne cesserons de répéter que toute femme qui atteint l'âge de 40 ans, même celle qui n'éprouve aucun malaise, doit faire usage de la **JOUVENCE de l'Abbé SOURY** a des intervalles réguliers, **si elle veut éviter** l'afflux subit du sang au cerveau, la congestion, l'attaque d'apoplexie, la rupture d'anévrisme et, ce qui est pis encore, la mort subite. **Qu'elle n'oublie pas** que le sang qui n'a plus son cours habituel se portera de préférence aux parties les plus faibles et y développera les maladies les plus pénibles : Tumeurs, Cancers, Métrites, Fibromes, Maux d'Estomac, d'Intestins, des Nerfs, etc.

La **Jouvence de l'Abbé Soury**, toutes pharmacies : 5 fr. le flacon; 5 fr. 60 franco gare. Les 4 flacons 20 fr. f° gare contre mandat-poste adressé à la Pharmacie Mag. **DUMONTIER**, à Rouen.

Ajouter 0 fr. 50 par flacon pour l'impôt.

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé Soury avec la Signature Mag. DUMONTIER

(Notice contenant renseignements gratis)

ÉTAblissements v^ve GAYET et Cie, huiles et savons, à SALON (B.-d.-Rh.), dem^de représent^ts Forces remises. Expédient directem. pr postx. Dem^der prix.

OUVERTURES DE CREDIT
immédiates, prêts sur toutes garanties. Commandites. Ecrire NEGOCIATIONS GENERALES, 49, rue Laffitte, 49, PARIS.

MENUISIERS, CHARRONS, LIMEURS, SELLIERS, GARNISSEURS, TOLIERS sont demandés GARAGE LAPORTE et FILS et Cie, 9, boulevard Carnot, 9, à TOULOUSE.

J'ACHETE TOUT : bijoux, métaux, meubles, antiquités, etc. Gatineau, 11, cours d'Albret, Bx.

ANGLAIS, sténo, dactylo, comptabilité, 9, r. du Temple.

MOLESKINE pour **CARROSSERIE AUTO**, tapisserie, sellerie. — PAZIOT, 1, rue Castillon, 1, à Bordeaux.

UN WAGON tombereau à vendr. libre. Ec. Poliet, Ag. Havas, Bx

FIGUES extra cabas, prix avantageux. Ecrire à ROLIM, 51, cours V.-Hugo, Bx.

FOIRE DE BORDEAUX Tissus p. comptoirs et stands. PAZIOT, 1, rue Castillon, Bordx.

COGNAC ★★★ LA RUCHE
C. LAVIGNE, représentant 33, rue Chevalier, 33, **Bordeaux**

COSSETTE de chicorée à vendre entrepôts NANTES. S'adr. à BANQUE DUPONT, à BORDX.

ANGLAIS 1 fr. par leçon sur place et p^r correspo^ce. **Ecole** 20, c^rs de la Somme, **Bordeaux**

ON DEMANDE ouvriers fer charpentes et wagons. S'adresser DESSE, 59, quai Deschamps, BORDEAUX, 10 h. à 11 heures.

CAMIONNETTES de 500 à 1,500 k., g^des plates-formes. Martin, 243, r. Judaïque, Bx

ON cherche grand magasin vide à louer. Faire offres : FERNAND, 7, rue Boudet, 7, Bx.

A V. Voiture transf. en cam^te 1,500 kilos automatiq. Ducable, arrre b. ét. Aug. Alexis, P^ce G^de, Cognac

J'ACHETE meub., etc. E. Mazet, 75, r. J.-Carayon-Latour, Bx. Belles plumes d'autruche A. V.

American School
6, rue Margaux, 6, à Bordeaux.
ANGLAIS appris très vite par la conversation (méthode américaine) Man. STEPHENSON
STÉNO DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ
Enseignement moderne très vite.

L'ÉCOLE DE COMMERCE, 39, rue Ste-Catherine, diplôme et place ses élèves à fin d'études. — Enseignement professionnel très rapide. **STÉNO-DACTYLOGRAPHIE COMPTABILITÉ — ANGLAIS**

FUTS vides à vendre. 200 fûts 215/220 litres châtaignier, 250 fûts 16/150 litres chêne. Ecrire HOLORE, Agence Havas, Bordx.

FIGUES PORTUGAISES bon. qual. à liquider immédiat. à 110 fr. les 100 kil. mag. Bx, par 20 couffins de 15 kil. m/m octroi en plus. A solder aussi 200 caisses **FIGUES** fleur extra. Entrepôt, 27, r. Leupold, de 14 à 17h

TRAVAUX mach. à écrire et duplicateur « RONEO » exécutés rapidement et à prix raisonnables. Traductions. American School, 6, r. Margaux

ARRIVAGE fer feuillard pour tonnellerie, largeur 22 à 30 millim. — Ecrire à GRINBERG, 5, rue Succursale, 5, à Bordeaux

ON DEMANDE chais pour entreposer fûts vides. Ecrire GRINBERG, 5, rue Succursale.

A V. 2 **Berliet 4 tonnes**, neuf, et 2 remorques 3 tonnes, dispon. de suite. 251, r. Judaïque

ON DEMANDE à louer environs boulevards Caudéran ou Bouscat, jolie villa ou maison confortable avec jardin. Ecr. avec renseignements détaillés à Hinder, Ag. Havas, Gr.-Théâtre, Bordx.

LA FEUILLE D'ANNONCES paraît chez les marchands de journaux et 37, rue Esprit-des-Lois. Elle contient la liste des commerces et immeubles à vendre, locations, emplois, etc.

Madame HACHAO
Chirurgien-Dentiste
59, quai de Bourgogne
BORDEAUX
Extractions - Soins - Appareils

RÉPARATIONS IMMÉDIATES
FABRICATION **DENTIERS**
Prix modérés
14 bis, pl. des Gds-Hommes, Bordx

ENGRAIS POUR VIGNES
Couperie de poils offre déchets pour engrais par wagons complets de 5,000 à 6,000 kilos. S'adresser à M. Auguste RAAB, rue d'Adelshoffen, Schiltigheim (Bas-Rhin).

MANŒUVRE demandé. 6, rue des Douves, Bordeaux.

VIN BLANC disponible Bordx, 11 degrés, 125 francs logé. **VIN ROUGE**, 120 hectos logés. Ecr. FERNAND, 7, rue Boudet.

Le docteur Soulas
d'Amiens, de 1 h. à 4 h., cours Victor-Hugo, 134, pour les maladies de la peau, du cuir chevelu et des organes génito-urinaires.

A V. TORPEDO La Buire 16 HP, 6 cyl., revue garantie bonne marche; 51, rue Billaudel, 51, Bx.

A V. COURS DE L'YSER, pr. les Capucins, maison six locataires. S'adr. 51, r. Billaudel, 51, Bx.

BICYCLETTE Hirondelle H. bon état à v., 228, rue Malbec, Bx.

COIFFEUR. Matériel complet à vendre. Bonnes conditions. Bons Défense nationale acceptés. ROUSSET, Jonzac (Char.-Inf.).

Tonnelier d^dé répar. et chais. Ec. Gaysset, chât. la Gare, Bègles

AUTO de Dion à vendre, 10 HP, 6 places. GAYSSET, château de la Gare, à BEGLES (Gir^de).

A V. attelage p. petit commerçant ét. neuf garanti. Bar Belvédère, pl. Pestonnat, Caudéran

J^ne homme 14/15 ans demandé p. courses et petits travaux bureau; 18, cours d'Alsace, 18, Bdx.

Maison LANTHOIS, 101, cours d'Alsace-et-Lorraine, 101, demande ouvrières pour lingerie et costumes fillette et garçon.

ON DEM. à louer meublées 1 ou 2 chambres, salle à manger, cuisine. Ec. E., 74, r. de Soissons.

A V. baladeuse bon état et petit four parallèle complet. S'adr. LUSTIN-LARDIT, à Cadillac.

A V. matériel de battage composé de : 1 routière syst. Garret, 1 batteuse à blé, 1 batteuse à graines, 1 lieur Ornsby, le tout presque neuf. — Prix : 24,000 fr.

RAPHIA, dispon. 10 t^nes. Simonnet, St-Méard-de-Dronne, D^gne

JOLI COUPE limous. 14 HP, 85× 120, très bon état, peu roulé 1912, large essai, peint. neuve. Cte de Rouaud, Pouzauges (Vendée)

J^ne H. 14-15 ans demandé p. p^ttes courses et débuter comme, S'^er samedi, 73, r. Ste-Catherine, entres.

A V. vélo homme Peugeot occas. Lanezval, 42, r. E.-Gintrac, Bx

Cte d'importations directes, 3, sq. du Champ-de-Mars, Paris, d^de représentants actifs p. visiter client. gros épicerie, droguerie.

SALON de coiffure à v. p^tt prix Ec. FÉLIOT, Agence Havas, Bx

ALSACE-LORRAINE, BELGIQUE, SUISSE

Services de groupages, magasinage, dédouanement et livraison à domicile. — Agences à STRASBOURG, METZ, COLMAR, MULHOUSE, ANVERS, BRUXELLES et GENEVE. — Pour tous renseignements, s'adresser à **PLANTADE & OUEREILLAC, 6, cours du Chapeau-Rouge, BORDEAUX.** (Téléphone **12.01** et **22.31.**)

Goutteux ! l'UROMÉTINE LAMBIOTTE FRÈRES **guérit toujours.**

WORMS & Cie

7, Allées de Chartres
LIGNES FRANÇAISES par Vapeurs entre BORDEAUX, NANTES, BREST, LE HAVRE, ROUEN, BOULOGNE-s/-MER, DUNKERQUE, ANVERS et ROTTERDAM

Pour la BELGIQUE :
De BORDEAUX à ANVERS
Départs tous les 10 jours

SERVICE DE GROUPAGES

VENTE AUX ENCHÈRES
sur enchère du sixième, à la ch. des notaires, le 21 mai 1919, à 13 h., de l'**USINE SAINT-NICOLAS**, cours de l'Argonne (anc. c. de Bayonne), 120 et 122, et rue des Sablières, 23, à Bordeaux, comprenant :
1° Un vaste corps d'immeubles.
2° Le fonds de commerce ou d'industrie y exploité, avec important matériel par l'ancienne Société « Vve GARRES Jeune et Fils », pour fabrication, achat et vente de conserves, pâtes alimentaires. Mise à prix : 453,833 fr. 35. S'adresser étude de Me BEDIOU, not., 9, cours Pasteur, 9, Bordx.

Etude de Me DESPUJOLS, notre, 7, pl. Tourny, 7, Bordx.

ADJUD. 4 juin, ch. notaires Bx, maison à Bx, r. des Truffières, 25, avec jardin, louée 600 fr. Mise à p., 10,000 fr. Maison à Bx, r. Dullan, 21, avec jardin, louée 1,000 fr. M. à p., 12,000 fr. Maison à Bx, cours Argonne, 264, louée 780 fr. M. à p., 16,000 fr. On traite gré à gré jusqu'à adjudic. S'adr. au dit Me DESPUJOLS.

Bureau des Domaines de Bordeaux
44, rue du Tondu, 44.
VENTE
de SAINDOUX et de SACHERIE
Le jeudi 8 mai, à 14 heures, en divers magasins des rues Delord, Bourbon et autres, il sera procédé par le receveur des domaines à l'adjudication aux enchères d'environ **400 quintaux de saindoux avariés, de 29,650 sacs environ, et de débris de sacs, d'environ 700 quintaux.**
Pour visiter, s'adresser 24, rue Lucien-Faure.
Au comptant et 5 % en sus.
Le receveur des domaines, MOLIERAC.

Etude de Me FERMAUD, avoué à Bordeaux, rue du Parlement-Sainte-Catherine, n° 16.
VENTE AU TRIBUNAL
le mardi 13 mai 1919, à 13 h., d'une propriété au Carbon-Blanc (Gironde), lieu dit Le Breton, comprent maison, chai, cuvier, hangars, vignes et arbres fruitiers. Contenance, 55 ares 15 c. M. à p. 10,000f. Me Besson, av. pr.

MATÉRIEL CONSERVES
TABLE A ÉVAPORER
type n° 2 Frédéric-Fouché, Paris 1914, évaporat. 560 kilos eau par heure, pr 800 kilos tomates, garantie neuve, non installée, complète. — Prix : 7,000 francs, emballage compris, prise sur place. — Léon PASSERON, conserves, à NICE, 40, rue de la Buffa, 40.

COMPAGNIE DANOISE
DET FORENEDE DAMPSKIBS-SELSKAB
De COPENHAGUE
Vapeur **Garonne**, 24 mai.
Connaissements directs pour le **Danemark, Suède et Norvège.**

COMPAGNIE SUÉDOISE
Stockholms Rederiaktiebolag "Svea"
De STOCKHOLM
Vapeur **Mode**, 15 mai,
Vapeur **Freja**, 31 mai,
sans transbordement pour **Helsingborg, Malmoe, Stockholm.**
Connaissements directs pour la **Suède.**
H. FERRIERE & D. BINAUD
Courtiers Maritimes.
9, pl. Richelieu. Tél. 8.27 et 2.45

ON DEMA^de REPRÉSENTANTS sérieux pour vente vins détail à clientèle sur place. Ecrire LERIOUR, Agence Havas, Bdx.

A V. beau matériel mercerie av. march. Prix : 3,500 fr. S'adr. Pâtisserie, 184, rue de Pessac, Bx

Suis achet. huile coco, coprah disp. Ec. Matias, Havas, Bx.

Exploitation forestière
A VENDRE MATERIEL COMPLET. A voir en marche. Ecrire KESH, Agence Havas, Bordeaux

BACHES -- HENRI ROY
Vente, location, réparation, bâches d'occ. (toutes dimensions).

SACS
neufs et usagés p^r tous pr. duits, 10, q. Bourgogne, Bx. Tél. 45.36.

ON DEM. voiture lég. couverte bon état (genre savonneuse), 3, rue de Lescure, 3, Bordx.

Vigneron prix faiteur demandé 200f journ^l et div. (11 j^s). Charmoy, **St-Seurin-de-Bourg** (Gde).

A V. b. occas. c. départ une machine **Remington-7** et une **Monarch** écr. visible. Très bon état. Ec. SOUBAN, Ag. Havas, Bdx.

A VENDRE environ 250 tonnes moellons très bon prix. — AGENCE FRANCO-ANGLAISE, 46, quai de Bourgogne, 46, Bordx.

Dactylo connaissant trad. anglais impeccable d^dée q.q. h^res par jour ou p. travail chez elle. Ec. ARLAC, Agence Havas, Bx.

TORPEDO 1913 Turcat-Méry 16 HP, parf. ét., à vendre, voiture de vitesse; 110, rue Bourbon.

ON DEM. à louer meublées ou non, sous-location bureau ou parties av. téléph. Ec. GLAUD, Ag. Havas, Bordx.

DEMANDE famille cultivateurs capable diriger ferme et vacherie. Bonnes conditions. — J. ABADIE, propriétaire, Mérignac.

ON DEMANDE bonne à tout faire, sérieuse; références exigées; 88, r. P^te-Dijeaux, magasin

PHARM. dem. utiliser diplôme. Ecr. BLY, Agence Havas, Bx

Louerais 4 ou 5 pièces vides ou **achèterais** échoppé même cont^ce. Ec. Garzac, Ag. Havas, Bx

ON DEMANDE des giletières. Old England, 114, cours d'Alsace. Travail le mieux rétribué.

A V. pour cause de départ voiture et voiturette en bon état n'ayant pas roulé pendant la guerre. — S'adresser E. P., 42, rue des Ayres, au garage, Bdx.

COMMANDITAIRE demandé pour extension d'affaire par négociant ayant garanties immobilières. — Pas d'aléas. — Ecr. BONNET, Ag. Havas, Bdx.

VENTE AUX ENCHÈRES
Le samedi 3 mai, à 1 h. 30, à l'hôtel des ventes, rue Voltaire :
D'un bon mobilier
Salle à manger en noyer, lits, couches, armoires, tables, sièges, belle garde-robe, tableau, portraits glaces, commode, coffre-fort, poêle, piano de Mussard, appareil photographique et accessoires; articles de ménage, vestiaire, linge.
Bijoux, boucles et bagues or, brillants
Au comptant et 10 %.
Me BOUDIN commissaire-priseur.

Les Pêcheries de l'Atlantique
25, place des Capucins demand^t p^r la matinée seulem^t :
Une caissière très expérim^tée;
Deux garçons de magasin;
Des vendeuses sachant très bien peser.
Se présenter de 14 h. à 16 h.

SAPINS ARKANGEL
madriers et planches disponibles, toutes dimensions. — IPEY, 30, rue du Mirail, 30, Bordeaux.

Wagons couverts et tombereaux à louer, m^me p. longue durée. Duplessis, 28, r. Raym.-Lartigue

Attelage à baladeuses à vendre. S'adresser 82, rue Frère, Bdx.

Charrons et forgerons bons ouvriers demandés, 18 fr. par jour. Emplois stables. S'adr. 56, rue Poyenne, 26, Bordeaux.

Parqueteuses 3 ou 4 faces demandées. Ecr. Lumas, Havas Bx.

ON DEM. 2 résiniers pour gemmage pins à mort, à prox. gare. Ec. Tavas, Ag. Havas, Bx.

CAMION prendrait à Lyon 3 tonnes marchandises vers 15 mai pour Bx ou envir. Ec. REGIS, Ag. Havas, Bx.

MARCHANDISES pour Brest p^r voilier français. Pour tous renseignements, s'adresser à M. Henri FERRIERE, courtier maritime, 9, place Richelieu, 9, Bdx.

ON DEM. DOMESTIQUE sérieuse, 30 à 40 a., conn. cuisine; 31, rue Esprit-des-Lois, 31, Bdx. Place stable, bons gages.

100 fr. à qui indiquera maison 7 pièces ou appart. même importance. — Ecrire : CARVES, 10, rue Hériard-Dubreuil, Bdx.

SERGENT 8e génie, télégraphiste en Lorraine, demande permutant pour Angoulême. — Ecrire LEYGOUTTE, 1, rue Sainte-Catherine, 1, à Bordeaux.

ÉLECTRICIENS BOBINIERS d^dés Fontanaud, 91, r. Ste-Croix, Bx

A V. belle chambre Louis XVI, 7, rue Héron, 7, à Bordeaux.

A VENDRE forte scie à grumes Guillet nouveau modèle A. S. achetée 1918, n'ayant jamais servi. Société HAILAUST et GUTZEIT, à Rochefort-sur-Mer.

BONNE à tout faire demandée pour bourg Pessac. S'adresser 22, rue Saint-Remi, 22, Bordeaux

BORDEAUX - NANTES
TRANSPORT, 10 ton. marchandises diverses sur grande plate-forme. S'adresser RONGIER, 13, rue Cornac, Bordx. Urgence.

RETRAITÉ comme chef service grande Cie chem. de fer dem. situation similaire d. commerce (transports ou autres), soit à Bassens ou Bx. Offres ou s'adr. Gumez, 8, r. Presbytère, Lormont.

A V. auto, c^te intér., 4 pl. Praline, 27, r. Marseille, Bx.

A V. riche coupé 2 places. Praline, 27, r. Marseille, Bx.

MACHINE à écrire occ. demandée. Ec. Corti, Ag. Havas Bx

PROPRIÉTÉ bois, prair. d^dée régions Cradignan, Léognan, La Brède. Ec. Hourlin, Havas Bdx.

ON dem. un bon scieur-limeur, bon salaire, p^r. Arsac, p. Bdx. Ecr. Lise, Ag. Havas Bx.

CHARBON de bois (brandes 1re qual.), px avantag^x, par tout. q^tés, à v. Foulcher, Andernos (Gde).

AUTO. Suis achet. b. marq., b. état. Ecr. Debèze, Havas Bx.

AVIAT^r vend. auto 18 HP sport, 2 pl., éclair., démar. élect., 5 r^es métal., ét. neuf, c. dép^t, à enlev. 7,300. Visib., 63, r. F^s-de-Sourdis.

ON demande cuisinière extra pour maison de santé. Réf. S'adr. 25, r. Ferrère, midi à 2 h.

Femme vernisseur au **tampon** p^r service carrosserie; petit ouvr. limeur et frappeur d^dée. Carr. **Garrigues fils et Cie**, Bdx.

A VENDRE grand fourneau pour charcuterie état neuf. 1, rue Saint-Etienne, 1, Bordx.

A V. pet. camion 500 k.; Cizer. 300 k., et 2 petit. voitures 6 HP. Lincoln, Bourg (Gironde).

POUR cause de départ, on vendrait bon marché un **OMNIBUS CAPUCINE** bon état. S'ad. à M. Tauziède, hôtel de la Paix, Chalais (Ch^te). Plusieurs lots de **BOUTEILLES** seraient également vendues bon marché. A enlever sur place.

Pour assaisonner chez vous ou au restaurant
SALADES, LÉGUMES, VIANDES, POISSONS, etc.
N'EMPLOYEZ QUE L'
Olvina
VINAIGRETTE TOUTE PRÊTE de qualité supérieure *préparée par les* ÉTABLISSEMENTS TALBOT BORDEAUX
NE RIEN AJOUTER à L'OLVINA
Elle est Complète Pratique et Economique

Tailleuses d^dées, 27, r. Huguerie.

A V. gros âne, tombereau, harnais. — S'adresser GIRAUD, chemin du Sahuc, à CENON.

OCCASION UNIQUE
La Dépêche de Toulouse
Collection complète d'août 1906 à juillet 1915 inclus; 119 volumes g^d in-f° reliés pleine toile noire. Etat neuf. Prix modéré. Cave de Léognan, 3, pl. Puy-Paulin, Bx

OCCASION UNIQUE
La France de Bordeaux et du Sud-Ouest.
Collection complète de juillet 1906 à juillet 1915 inclus; 206 vol. g^d in-f° reliés pleine toile noire. Etat neuf. Prix modéré. Cave de Léognan, 3, pl. Puy-Paulin, Bx.

PIANOS bon marché. Accords. Répar. Housty, 6, r. Guiraude

JE NE FUME QUE LE NII

Dem^de mén. jard.-vig., réf., p^ce propr. J. Barbour, Cambes.

HUILE olive « Méliora », 10 lit., 45 fr. f^co; savon h^le 72 %, post. 10 k. 30f f^co, mt d'avec; colis ass. et rempl. Mlle Maurin, Marseille.

SAVON BLANC « LE KAKI », postal 10 kil., 24 fr., et 5 post, 110 fr. franco contre remboursⁿ. **LOISEL, Marseille.**

A céder ap. décès tr. beau fonds de relieur situé à Cognac, matériel excellent état, b^lle clientèle fournitures. S'ad. Mme v^ve Dupuy, 23, place du Canton, Cognac, Ch^te

DÉMOBILISÉ cherche emploi tous travaux de bureau, correspondance, expéditions, transit vins. — Ecrire MAURICE, 10, cité Grateloup, 10, à Bordeaux.

Sage-femme 1re classe prend pensionnaire p. ménage, couture. Mme Chevilliat, 140 bis, r. Judaïq.

200 fr. récompense si je loue pour fin juin 2 appartem. complets 2 à 3,000 fr., ou un appartement ou belle échoppe 1,000 à 1,500 fr. p. ménages bourgeois. Indiq. 88, c. d'Aquitaine.

WAGONS plates-formes et couverts, immatricul., disponibles tout de suite. Prix avantageux. Ecrire : **MARTIN**, rue de l'Aire, SAINTES.

Sous-secrét. d'Etat aux finances
BUREAU des DOMAINES DE CREON
Le mardi 6 mai 1919, à 13 heures, sur la place, à Créon, il sera procédé à la vente aux enchères publiques de **25 CHEVAUX** de toutes catégories provenant du 18e escadron du train.
Au comptant, 5 % en sus.
Pour toutes autres conditions, consulter les affiches.
Le receveur des domaines, BAILACQ.

Bureau des Domaines de Bordeaux
44, rue du Tondu, 44.
VENTE DE CHEVAUX
Le mardi 6 mai 1919, à 14 heures, sur le terre-plein du quai de Paludate, à hauteur du n° 16, à Bordeaux, et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé par le receveur des domaines à la vente aux enchères publiques de : **75 CHEVAUX** provenant du 18e escadron du train.
Au comptant et 5 % en sus.
Le receveur des domaines, MOLIERAC.

VENTE AUX ENCHÈRES
DEPOT DE REMONTE DU CARBON-BLANC
Samedi 3 mai, à 1 heure.
BEAUX CHEVAUX
provenant de l'armée américaine.
Me DUVAL Commissaire-Priseur.
Au comptant, 8,50 en sus.

CHEVAUX
M. GUILLON reçoit aujourd'hui 2 forts convois de bretonnes et percheronnes tous genres, tous prix. 10, r. Madère, Bdx-Bastide.

PERDU dimanche dern. ville ou banl. étui cigarettes arg. Prière rapp. LLOYDS BANK. Réc.

TROUVE pièces faucheuse route de Camarsac. — Réctamer 57, route du Médoc, Le Bouscat.

Jeunes ou Vieux Valides ou Infirmes — Tous Cyclistes !

Vélofauteuil Monet — *Plus léger qu'une bicyclette. Sécurité et confort absolus*
Le Vélocimane — *50 kilom. en 2 heures 50, sans l'aide des jambes.*
Fauteuil de Promenade — *Plus rien des lourdes charrettes employées actuellement. Poids : 12 kil.*
Catal. franco - **MONET & GOYON, ingrs-constrs, 94, r. du Pavillon, MACON**

MALADIES INTIMES
606 SYPHILIS, VOIES URINAIRES *et leurs complications.*
Traitement sérieux sans promesses illusoires, à L'INSTITUT SÉROTHÉRAPIQUE DU SUD-OUEST, 23, cours de l'Intendance Bordeaux

SOUS-SECRETARIAT D'ETAT A LA **LIQUIDATION DES STOCKS**
5, avenue Daniel-Lesueur, à Paris (7e). Téléphone : Saxe, 65-37.

VENTE DE PRODUITS RÉSINEUX
1° Essence de térébenthine pure de densité de 0,860;
2° Colophane, couleur N comme type le plus foncé;
3° Brai clair, couleur F comme type le plus foncé;
4° Goudron végétal et poix noire;
entreposés à BORDEAUX, dans les LANDES et la région avoisinante.
Consulter les conditions de la vente au **Sous-Secrétariat d'Etat, à Paris**, et à l'**Inspection des Forges de Toulouse**, 25, rue de Metz, qui donnera **tous renseignements détaillés.**
Adresser les offres de prix **avant le 20 mai** à l'Inspection des Forges de Toulouse, sous pli cacheté portant la suscription : **« Soumission Produits Résineux. »**

HEMORROÏDES Guérison en un ou deux jours. Une simple Pilule d'HEMOR PILLS aux repas
Envoi franco par poste contre mandat de 5f 70 adressé à la Phie **Busquet**, 1, place Amédée-Larrieu, à Bordeaux

L'APALUDOL *EN VENTE dans toutes les Pharmacies* **Prévient et Guérit LE PALUDISME**
Fs AUCLAIR, *Docteur-ès-Sciences*, Pharmacien de l'Ecole Supérieure de Paris, LABORATOIRES A AIGURANDE (INDRE)
FRANCO POSTE CONTRE 9 FR. 90

XIe FOIRE DE PARIS
Marché des Produits Français
26 Avril -- 10 Mai 1919
Esplanade des Invalides -- Les Tuileries -- Cours-la-Reine

CESSION de fonds de commerce
1er AVIS. — Par acte reçu par Me COYOLA, notaire à Saint-Vincent-de-Tyrosse (Landes), le 18 avril 1919, M. Delvaille, Gustave-Paul, dit Raoul, domicilié à Paris, rue d'Amsterdam, n° 33, a cédé à M. Barthe, Jean-Louis, dit Camille, domicilié à Saint-Vincent-de-Tyrosse, commerçant, le fonds de commerce de scierie de bois exploité à Capbreton (Landes) par M. Delvaille, et dont le siège social est en cette commune, en ladite scierie. Les oppositions seront reçues par Me Coyola, dépositaire du prix de cession, en son étude, dans les dix jours qui suivront le deuxième avis de publication de ladite cession, et cette publication aura lieu du huitième au quinzième jour à partir d'aujourd'hui. Domicile est élu par les parties à Saint-Vincent-de-Tyrosse, en l'étude de Me Coyola, pour M. Delvaille, et en sa demeure pour M. Barthe.

Autos à vendre.
Carrosserie torp. avec réservoir essence, pare-brise, capote, tr. b. ét., 2,000 fr. **Camion Charron**, charge 1,200 k., tr. b. état, 9,000 fr. Carros. coupé-limous. rotinée av. housse, b. ét., 3,600 fr. **Motobloc** torp., tr. b. ét., 8,000 fr. **Motobloc** taxi-limous., prêt à rouler, 8,500 fr. Torpédo **La Buire**, tr. b. ét., 9,000 fr. **Delahaye** limous., tr. b. ét., 21,000 fr. **Panhard** limous., tr. b. ét., 14,500 fr. **Clément-Bayard**, tr. b. ét., 8,000f. Garage **AVON**, 28, place de la Victoire. Téléph. 43-83, Bordeaux.

10 TONNES fers ronds 10 m/m disponibles, fr. 84 les 100 kilos. Forges Modernes, 32, cours d'Alsace, **Bordeaux**

CHARRONNAGE Machines et petit outillage complet à vendre, en excellent état Société des Forges Modernes, 32, cours d'Alsace, 32, **Bordeaux.**

ROBINETTERIE A VAPEUR SEGUIN
POMPES CENTRIFUGES G. A.
VENTILATEURS G. A.
Stock en magasin, Société des Forges Modernes, 32, c. Alsace, Bx

SULFATE de CUIVRE (MACCLESFIELD) et t^res marques anglaises. J. DASSY, importateur, 15, rue du Chai-des-Farines, Bx.

Effets de Commerce moratoriés Application Loi nouvelle, permettant règlement transactionnel, sans publicité judic. Renseign^ts, **DORCY**, expert, 32, r. Sainte-Colombe, Bx

Agence générale des
Voitures tourisme **HOTCHKISS**
UNIC Tourisme et poids lourds.
Poids lourds **SAURER**
Georges FAUVEAUD, rue Paulin, 105, Bordeaux

MALADIES DU SANG
RHUMATISMES ECZÉMAS **606** NÉVRALGIES ARTHRITISME
Traitement tous les matins
ANALYSES DU SANG
CLINIQUES DE BORDEAUX, 10, rue Margaux, 10

PLUS DE CHEVAUX POUSSIFS
GUÉRISON DE LA POUSSE, LA TOUX & LA GOURME
POUDRE DE L'ARBRE, d'AUBUSSON
Trente ans de succès constant, la boîte : **TROIS fr.**
Toutes Ph^ies et **VENDEL**, 10, Rue du Regard, PARIS
Envoi rapide contre remboursement, 4f 40 (impôt compris)

INDUSTRIELS !!!
Faites installer vos usines, réparer vos machines à vapeur, faites exécuter vos travaux de mécanique et d'autogène par la Maison A. GAUDUCHON et SICEI, 35, rue Lecocq, Bdx. Tél. 16.55

COMPTOIR MARITIME FRANCO-BELGE
Agence générale des Vapeurs
ARMEMENT DEPPE
Départs réguliers BORDEAUX-ANVERS et au delà tous les DIX JOURS
2 bis, **rue du Château-Trompette. — Tél. 16.71.**

L'ÉLECTRICITÉ *INDUSTRIELLE EN GÉNÉRAL*
Installations, Réparations, Spécialité de **BOBINA